



Rapport d'activités

2017

www.polehainuyer.be 



/ Coordination et rédaction

Cellule administrative
du Pôle hainuyer

/ Illustrations :

Le Pôle hainuyer et ses
institutions partenaires

/ Mise en page :

www.be.net/barbaracataldo

/ Editeur responsable :

ASBL Pôle hainuyer
Place du Parc, 20
7000 Mons

www.polehainuyer.be

Avant-propos

Le décret « Paysage » du 7 novembre 2013 a jeté les bases d'une évolution en profondeur de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi les mesures adoptées, celle d'une restructuration inédite impliquant de nouvelles structures collaboratives où peuvent interagir tous les acteurs concernés par l'Enseignement supérieur, à savoir les Universités, les Hautes Ecoles, les institutions de l'Enseignement artistique ainsi que les institutions de Promotion sociale.

Le décret a ainsi mis en place deux niveaux de structures collaboratives, chacun de ces niveaux étant adapté aux missions qui lui sont confiées. Le premier dispositif est constitué par l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Il marque la fin des Académies universitaires qui n'auront finalement duré que 10 ans. Le second dispositif a abouti à la mise en place de 5 pôles académiques définis sur une base géographique, dont le Pôle hainuyer dans notre province du Hainaut.

L'action du Pôle hainuyer concerne essentiellement des missions de proximité en relation avec les quelques 35000 étudiants de l'Enseignement supérieur du Hainaut.

Elle contribue à apporter une information globale, structurée et concertée aux futurs étudiants et à leur permettre de profiter d'une orientation pertinente en fonction de leur potentiel.

Information et orientation sont de ce fait deux des priorités importantes sur lesquelles le Pôle hainuyer a souhaité agir. Elles passent par la réalisation de brochures et d'un site web présentant toutes les formations de l'Enseignement supérieur en Hainaut. Elles passent aussi par un échange



structuré et permanent entre les équipes des institutions s'occupant de l'orientation des étudiants.

D'autres plus-values sont également être apportées par le Pôle hainuyer, en particulier en matière d'aide à la réussite. Le Pôle contribue au partage d'expériences accumulées suite aux différentes actions que chacune des institutions propose à ses étudiants. Il facilite aussi la mise en commun de ressources destinées à proposer des cours préparatoires ou propédeutiques.

C'est dans cette optique que l'opération « Je rebondis » est organisée chaque année à destination des étudiants de l'Enseignement supérieur en situation d'échec et souhaitant se réorienter après les examens de janvier.

Le projet « Coup de pouce » récemment mis en place s'adresse plutôt aux étudiants sortant de l'Enseignement technique.

Ces deux actions auraient difficilement pu être envisagées sans l'existence du Pôle hainuyer : les besoins sont explicités et analysés par les différents partenaires au sein des structures du Pôle et les institutions de Promotion sociale contribuent à une mise en place concertée des différentes aides proposées aux étudiants.

Le Pôle hainuyer contribue aussi à élargir le spectre des ressources proposées aux étudiants. L'accès aux bibliothèques ainsi que le partage ponctuel d'infrastructures sont deux des chantiers sur lesquels le Pôle a progressé ces dernières années.

Le Pôle hainuyer a également l'ambition de favoriser une utilisation plus rationnelle des moyens à terme en accentuant les collaborations sur son territoire. Celles-ci se sont concrétisées non seulement dans les domaines de l'information, de l'orientation et de l'aide à la réussite, mais aussi dans ceux de la mobilité étudiante, de l'aide aux étudiants à besoins spécifiques ou des services à la société.

On peut évidemment décrire le Pôle hainuyer par ses objectifs, ses missions ou ses structures. On peut aussi le faire au départ des hommes et des femmes qui le composent.

Après quatre années de fonctionnement, chacun a pu constater que dans une telle structure de proximité, de nouveaux liens ont pu se créer et se consolider plus facilement et ce, toute forme d'enseignement ou de réseaux confondus.

Au-delà de l'enrichissement des relations humaines entre responsables de l'Enseignement supérieur en Hainaut, l'action du Pôle est à juger sur la base des plus-values qu'il aura réussi à apporter à l'Enseignement supérieur.

Et sur ce plan, ces quatre premières années de fonctionnement sont fort encourageantes. Grâce à l'action des différentes Commissions mises en place, grâce au dévouement de leurs Coprésidents, grâce à une Cellule administrative jeune et dynamique, des projets concrets ont pu être mis en place.

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ne ménagent pas leurs efforts pour contribuer au souhait des partenaires du Pôle prêts à accentuer leurs collaborations dans les différents domaines couverts par le décret.

Pascal Lambert

Directeur-Président de la Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet

Calogero Conti

Recteur de l'Université de Mons (UMONS)

Sommaire



Avant-propos	2	La Commission	
Sommaire	4	« Recherche »	28
Sigles et acronymes	6	/ Composition	28
Introduction	7	/ Missions	28
Les instances décisionnelles et de		/ Réalisations	28
coordination du Pôle hainuyer	8	/ Perspectives	29
/ L'Assemblée générale	8	La Chambre	
/ Le Conseil d'administration	8	« Enseignement supérieur inclusif »	30
/ Les Commissions/Chambre thématiques	9	/ Composition	30
/ La Cellule administrative	9	/ Missions	30
La Commission		/ Réalisations	31
« Information et Orientation »	10	/ Perspectives	31
/ Composition	10	Les Projets transversaux	32
/ Missions	10	/ Le projet « VAE – Caterpillar »	32
/ Réalisations	10	/ Le concours et le projet	
/ Perspectives	15	d'exposition « Genres »	32
La Commission		/ Groupe de travail « formation continue	
« Centre de Didactique de		et relation avec les SCES »	33
l'Enseignement supérieur »	16	Annexes	34
/ Composition	16	/ Annexe 1	34
/ Missions	16	Liste des institutions partenaires	
/ Réalisations	16	du Pôle hainuyer	
/ Perspectives	19	/ Annexe 2	42
La Commission		Liste des établissements membres de	
« Services collectifs »	20	l'Assemblée générale (AG) du Pôle hainuyer	
/ Composition	20	et de leurs représentants en date du	
/ Missions	20	31 décembre 2017	
/ Réalisations	20	/ Annexe 3	46
/ Perspectives	23	Liste des membres du Conseil	
La Commission		d'administration (CA) du Pôle hainuyer	
« Mobilité internationale »	24	et de leurs représentants en date du	
/ Composition	24	31 décembre 2017	
/ Missions	24	/ Annexe 4	48
/ Réalisations	24	Liste des membres des Commissions/	
/ Perspectives	27	Chambre du Pôle hainuyer en date du	
		31 décembre 2017	
		/ Annexe 5	54
		Liste des membres des Groupes de travail	
		de la Commission « Services collectifs »	
		en date du 31 décembre 2017	



Sigles et acronymes

A	ACT	Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
	AG	Assemblée générale
	ARES	Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur
	ARTS²	Arts au carré
C	CA	Conseil d'administration
	CCDS	Commission Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur
	CEFO	Carrefour Emploi Formation Orientation
	ChESI	Chambre Enseignement supérieur inclusif
	CIO	Commission Information et Orientation
	CMI	Commission Mobilité internationale
	CR	Commission Recherche
	CSC	Commission Services collectifs
	DIORES	Création de Dispositifs et d'outils d'Orientation pour faciliter l'accès à l'Enseignement Supérieur
E	EBS	Etudiant à besoins spécifiques
	EPS	Etablissements/Enseignement de Promotion sociale
	ESA	Ecole supérieure des Arts
	ESASLT	Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai
	ESN	Erasmus Student Network
F	FLE	Français Langue Etrangère
	FSE	Fonds social européen
	FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
H	HE	Haute Ecole
	HEH	Haute Ecole en Hainaut
	HELHa	Haute Ecole Louvain en Hainaut
	HEPH-Condorcet	Haute Ecole Provinciale de Hainaut – Condorcet
	HOPS	Habilitations et offre programmée d'enseignement supérieur
J	JSPH	Journée scientifique du Pôle hainuyer
P	PAI	Plan d'Accompagnement Individualisé
R	RHESU	Réseau hainuyer d'Enseignement supérieur et universitaire
	ROI	Règlement d'ordre intérieur
U	U	Université
	UCL	Université catholique de Louvain
	ULB	Université libre de Bruxelles
	UMONS	Université de Mons

Introduction

Le Pôle hainuyer est l'un des cinq pôles académiques mis en place, aux côtés de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES), par le décret du 7 novembre 2013 redéfinissant le paysage de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et l'organisation académique des études (ou décret « Paysage »).

Association Sans But Lucratif (ASBL) instituée sur une base géographique, elle regroupe l'ensemble des institutions d'Enseignement supérieur situées sur le territoire de la province de Hainaut, tous réseaux d'enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), et toutes formes d'enseignement confondus (Universités, Hautes Ecoles, Ecoles supérieures des Arts et Etablissements de Promotion sociale). Il

se compose, plus précisément, de 35 établissements d'Enseignement supérieur, dont la liste est reprise en Annexe 1, soit 3 Universités, 3 Hautes Ecoles, 3 Ecoles supérieures des Arts et 26 Etablissements de Promotion sociale. Il a été officiellement inauguré au Palais des Beaux-Arts de Charleroi le 20 octobre 2014. Préalablement, un plan stratégique, un Règlement d'Ordre Intérieur et des statuts avaient été adoptés respectivement le 20 mai 2014, le 22 septembre 2014 et le 14 octobre 2014.

Le Pôle hainuyer constitue un lieu de concertation et de dialogue entre les institutions partenaires, dont la principale mission est de promouvoir et de soutenir les collaborations entre ces dernières, et de les inciter à travailler ensemble en vue d'offrir des services de qualité aux étudiants. Sur le territoire qu'il couvre, il propose, à ce titre, près de 550 formations initiales et continues (du Bachelier professionnalisant au Doctorat) se rattachant à 20 domaines d'études. 35.000 étudiants sont, en outre, actuellement inscrits au sein des institutions qu'il regroupe.

Il présente, par ailleurs, la particularité d'avoir été précédé par le RHESU (Réseau hainuyer d'Enseignement supérieur et universitaire) ainsi que par le Pôle hainuyer historique, regroupant tous deux une partie des acteurs qui le constituent aujourd'hui. En effet, dès 2002, le RHESU fédérait déjà plusieurs institutions provenant principalement du réseau organisé par la Communauté française et du réseau officiel subventionné. En 2009, celui-ci s'est mué en Pôle hainuyer « historique », poursuivant une intention d'ouverture au pluralisme, et la volonté d'y accueillir d'autres acteurs régionaux émanant du réseau libre subventionné. Cet élargissement n'a cependant pu se concrétiser durant ses cinq années d'existence.

35 institutions partenaires

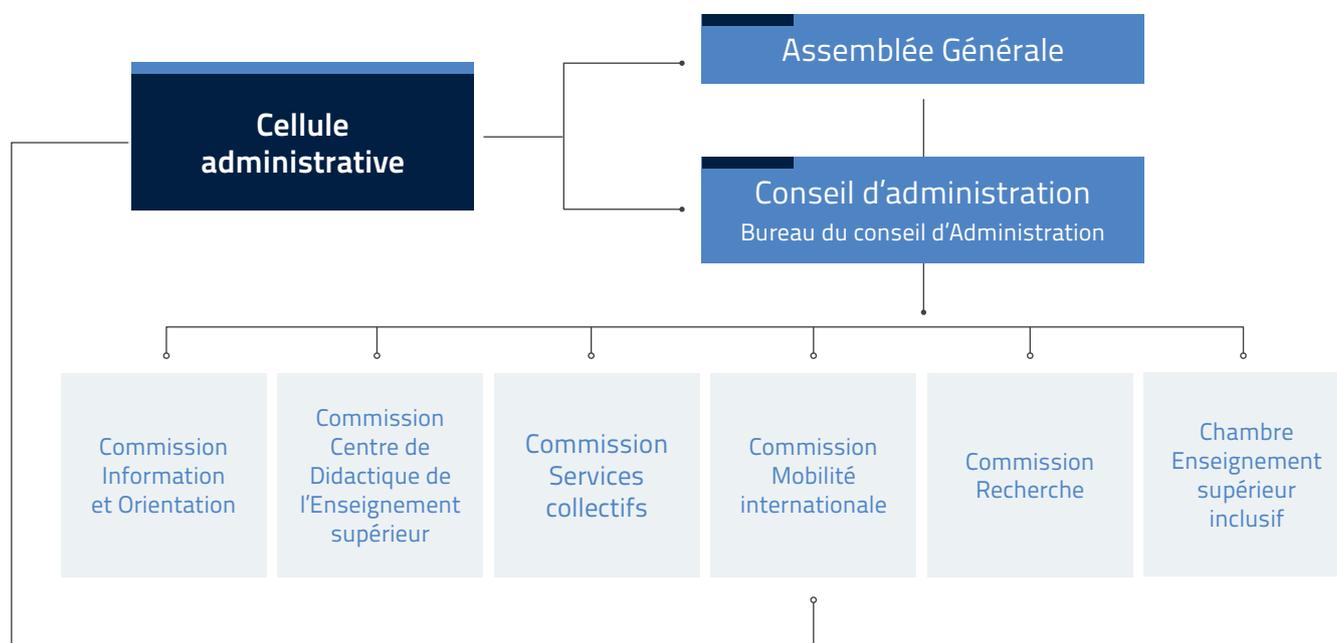


L'une des plus-values incontestables apportées par le décret Paysage est, dès lors, d'avoir donné au Pôle hainuyer une assise décrétole étendue prônant la participation de toutes les institutions concernées au Pôle académique territorial.

Le 30 mai 2016, lors de la conférence de presse ayant pour objet « Le Pôle hainuyer : deux ans après sa création, quelle plus-value ? », les Coprésidents du Pôle hainuyer, M. C. CONTI (Recteur de l'UMONS) et M. J-L. VREUX (Directeur-Président de la HELHa), ainsi que plusieurs autorités des institutions partenaires ont évoqué, après deux années de fonctionnement, les principales actions du Pôle, apportant un plus aux étudiants hainuyers, notamment en termes d'aide à la réussite, de partage de ressources et d'infrastructures (par exemple les bibliothèques, les logements et les espaces culturels), ainsi qu'en termes d'information et d'orientation. Le nouveau site web du Pôle hainuyer, www.polehainuyer.be, qui répertorie les 600 formations, initiales et continues, offertes dans le Hainaut dans 20 domaines d'études, a également été présenté officiellement.

Le présent rapport d'activités débute par une présentation des instances décisionnelles et de coordination du Pôle hainuyer, et, plus spécifiquement, de son Assemblée générale, de son Conseil d'administration, de ses six Commissions/Chambre thématiques et de sa Cellule administrative. Il aborde ensuite les projets transversaux initiés en 2017 par le Conseil d'administration du Pôle hainuyer et coordonnés par la Cellule administrative. Il se poursuit par un approfondissement de la composition de chacune des Commissions/Chambre thématiques, ainsi que de leurs missions, de leurs réalisations et de leurs perspectives.

Les instances décisionnelles et de coordination du pôle hainuyer



La présidence du Pôle hainuyer est assurée par M. Calogero CONTI, Recteur de l'UMONS (Université de Mons), et M. Pascal LAMBERT, Directeur-Président de la HEPH-Condorcet (Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet). M. C. CONTI est également l'Administrateur délégué à la gestion journalière.

Le Pôle hainuyer est composé d'une Assemblée générale (AG) et d'un Conseil d'administration (CA), assisté par son Bureau. Les Commissions/Chambre thématiques, soutenues par la Cellule administrative, sont chargées de l'opérationnalisation de ses actions.

/ L'Assemblée générale /

L'Assemblée générale du Pôle hainuyer est composée des membres représentant les institutions partenaires. Elle est seule compétente pour toute modification des statuts de l'association. Ces derniers définissent, notamment, la mise en oeuvre des missions de l'ASBL, son mode de fonctionnement, son siège social ou encore les compétences, la composition, le mode de désignation de ses membres, et le mode de fonctionnement de son Conseil d'administration.

La liste des établissements membres de l'AG du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2017 est reprise en annexe 2.

/ Le Conseil d'administration /

Le Conseil d'administration du Pôle hainuyer gère l'association et est composé des membres issus des établissements membres. Chaque forme d'enseignement y est représentée, ainsi que les différentes catégories de la communauté académique, dont au moins 20 % de représentants du personnel et au moins 20 % d'étudiants. Il est assisté par le Bureau du Conseil d'administration.

La liste des membres du CA du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2017 est reprise en annexe 3.



Objectifs du Pôle hainuyer

1. Objectifs de excellence

- Mettre en œuvre des projets de recherche et d'innovation
- Développer des partenariats de recherche et d'innovation
- Contribuer à la compétitivité des entreprises
- Favoriser l'innovation sociale et territoriale

2. Objectifs de contribution territoriale

- Mettre en œuvre des projets de développement économique et social
- Contribuer à la formation et à l'emploi
- Favoriser la coopération entre les acteurs du territoire
- Mettre en œuvre des projets de développement durable

3. Environnement élargi

- Mettre en œuvre des projets de développement durable
- Favoriser la coopération entre les acteurs du territoire

/ Les Commissions / Chambre thématiques /

Le Pôle hainuyer a défini un plan stratégique précisant, pour plusieurs thématiques spécifiques, des objectifs à poursuivre et le type d'actions à mettre en oeuvre pour les atteindre. Les Commissions/Chambre proposent au Conseil d'administration des plans d'actions annuels sur base des orientations stratégiques qu'il a définies. Elles mettent en oeuvre les décisions du Conseil d'administration ainsi que les missions que celui-ci leur a explicitement confiées.

Concrètement, 6 Commissions/Chambre sont constituées :

- La Commission « **Information et Orientation** » ;
- La Commission « **Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur** » ;
- La Commission « **Services collectifs** » ;
- La Commission « **Mobilité internationale** » ;
- La Commission « **Recherche** » ;
- La Chambre « **Enseignement supérieur inclusif** ».

/ La Cellule administrative /

La Cellule administrative assure le suivi administratif des dossiers du Pôle hainuyer.

Elle gère le suivi administratif des décisions des organes décisionnels de l'association, travaille en étroite collaboration avec les Coprésidents et Présidents des Commissions/Chambre, participe aux réunions de celles-ci et en assure le secrétariat, soutient le travail des Commissions/Chambre et coordonne les actions développées en leur sein.

Elle peut se voir confier des tâches spécifiques par le Bureau ou le Conseil d'administration.

La Commission

« Information et Orientation »

/ Composition /

La Commission « Information et Orientation » du Pôle hainuyer, dénommée « CIO », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : Mme Christine RENOTTE, Vice-Doyenne de la Faculté Polytechnique et Conseillère du Recteur à l'Information et l'Orientation à l'Université de Mons (UMONS) et M. Michel PETTEAU, Responsable Communication et Directeur de la Catégorie Arts appliqués de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa).

La composition de la CIO du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2017 est reprise en annexe 4.

/ Missions /

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente les missions de la CIO, ainsi que ses objectifs stratégiques.

Il précise que le Pôle hainuyer inscrit ses actions d'information et d'orientation dans une dynamique d'amélioration (par rapport à la situation prévalant avant sa création) et de perfectionnement continu des services rendus aux futurs étudiants ainsi qu'aux étudiants. Il recherche, à cette fin, de nouvelles stratégies assurant, pour ces publics, la meilleure lisibilité possible de l'ensemble du système d'Enseignement supérieur dont les formations sont disponibles en Hainaut, et ce, dans le respect des spécificités des établissements membres.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la CIO a détaillé son action et a, pour ce faire, actualisé son plan d'actions annuel, approuvé par le Conseil d'administration en sa séance du 30 mars 2017.

/ Réalisations /

En 2017, la Commission a développé différentes actions.

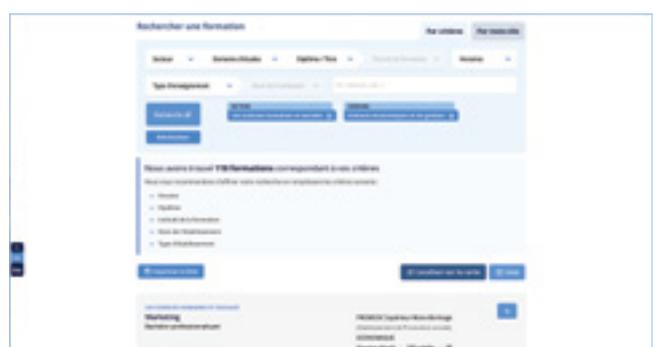
a) Actualisation du site web du Pôle hainuyer

Lancé officiellement en mai 2016, le site web du Pôle hainuyer, disponible en versions desktop et mobile, comprend une présentation du paysage de l'Enseignement supérieur et l'organisation académique des études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il consacre une place privilégiée au moteur de recherche répertoriant les 600 formations organisées dans le Hainaut dans 21 domaines d'études supérieures. Pour chaque formation reprise, le moteur de recherche renvoie vers les informations complètes sur les sites web des institutions. De plus, grâce à une arborescence et une navigation par profils, le visiteur bénéficie d'un accès direct aux formations auxquelles il a accès, en fonction de son profil en plus de l'entrée générale.

Le site web met également en évidence les actualités et les événements du Pôle hainuyer.

De manière générale, le site web privilégie la redirection vers les sites web et personnes-ressources des institutions partenaires.



→ Mise à jour

La Cellule administrative a coordonné la mise à jour de la base de données répertoriant l'offre de formation en Hainaut de toutes les institutions partenaires pour l'année académique 2017-2018. Le fichier actualisé a été importé dans le moteur de recherche du site web du Pôle hainuyer en septembre 2017.

Outre le moteur de recherche présenté, le site web constitue également une vitrine pour l'ensemble des activités des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer et recense les personnes-ressources des institutions partenaires pour les thématiques visées. C'est dans ce contexte que les différentes Commissions/Chambre du Pôle ont été sollicitées pour l'actualisation des informations reprises sur le site internet.

Une actualisation annuelle du moteur de recherche et des informations présentes sur le site web est organisée par la Commission, des demandes de mises à jour ponctuelles pouvant également être envoyées, par les membres de la Commission, à la Cellule administrative.

→ Plus-values

Le site web centralise l'offre de formation en Hainaut, toutes formes d'enseignement (Universités, Haute Ecoles, Ecoles supérieures des Arts et Etablissements de Promotion sociale) et tous types de formations confondus (formation initiale ou continue ; en horaire de jour, décalé ou adapté). Il apporte également une aide à l'information aux élèves du secondaire, étudiants du supérieur et adultes qui souhaitent entamer, poursuivre ou reprendre des études supérieures en Hainaut.



(CIO)

b) Brochure « horaire décalé » du Pôle hainuyer

La Commission « Information et Orientation » a instruit le dossier relatif à la conception d'une brochure intégrant l'ensemble des formations organisées en horaire décalé en Hainaut et offertes par les institutions partenaires du Pôle hainuyer. Ainsi, au départ de la réflexion, un positionnement par type d'horaire a été adopté. Cette option permet une lisibilité plus grande de l'offre, rend aisé le renvoi à un autre support ou au site web pour la consultation des formations en horaire de jour, et évite la confusion autour de la définition de la formation continue, propre à chacune des institutions.

L'intérêt de cette brochure réside dans la réalisation d'un support de diffusion intégrant l'ensemble de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale en Hainaut.

La Commission s'est penchée sur les travaux préparatoires à la conception de la brochure, scindés en différentes étapes : la définition des principes relatifs à la forme et au contenu des brochures, la présentation et la structuration de l'information ainsi que la rédaction du contenu en cohérence avec le site internet. Afin de valider chacune de ces étapes, une procédure et un agenda ont été définis, permettant à chacune des institutions partenaires de valider les options retenues et les contenus y relatifs.

La Commission a, par ailleurs, convenu de tenir compte de la façon dont la brochure est perçue et des retours concernant la diffusion pour la réalisation des supports ultérieurs, qu'il s'agisse de la réédition de la brochure « horaire décalé » ou de la conception de la brochure « horaire de jour ». A cette fin, une évaluation de la brochure « horaire décalé » (après une année académique à partir de la diffusion) sera réalisée.

La version finale de la brochure, imprimée en 6000 exemplaires, est mise à la disposition des institutions partenaires. Celle-ci est également publiée sur le site web du Pôle hainuyer.

c) Guidelines pour la réalisation des brochures du Pôle hainuyer

La Commission a travaillé à la réalisation d'un document « Guidelines pour la réalisation des brochures du Pôle hainuyer », au départ de la brochure « horaire décalé ».

Ce document présente un guide pour la réalisation de tout support présentant le Pôle hainuyer, à l'exception des affiches réalisées pour l'organisation de divers événements et activités. Son objectif est de maintenir le plus fidèlement possible une cohérence graphique dans la mise en page des supports. Ces données complètent la charte graphique existante, en énonçant les règles fondamentales d'utilisation des signes graphiques qui constituent l'identité visuelle du Pôle hainuyer. Cet outil sera distribué aux différentes Commissions/Chambre du Pôle hainuyer, afin qu'elles réalisent leurs brochures en cohérence avec ce guide.



d) Evènement Métiers « Plus tard, je serai... »

Le Conseil d'administration du Pôle hainuyer, en sa séance du 29 juin 2017, a mandaté la Commission « Information et Orientation » pour l'organisation d'un événement « Métiers » dans le cadre d'une collaboration Pôle hainuyer – Université Ouverte – Cité des Métiers de Charleroi.

Cette organisation s'inscrit dans le cadre des missions inhérentes au Pôle hainuyer et de la décision du Conseil d'administration de consolider ses liens avec l'Université Ouverte (SCES) à Charleroi.

En effet, conformément au Plan stratégique du Pôle hainuyer adopté par le Conseil d'administration du 20 mai 2014, l'objectif de la Commission « Information et Orientation » est « de donner, aux futurs étudiants et aux étudiants, une meilleure lisibilité de l'ensemble du système d'Enseignement supérieur dont les formations sont disponibles en Hainaut, et ce, dans le respect des spécificités des établissements membres ». Ainsi, il entre dans ses missions de développer des actions d'information spécifiques, mais il serait opportun que celles-ci se différencient des salons généralistes (de type SIEP), déjà organisés à plusieurs reprises en cours d'année, et qu'elles soient non concurrentes avec les actions des institutions et les actions d'information concertées au niveau de l'ARES.

Les discussions préparatoires à l'organisation de cette manifestation ont été initiées en 2017. Intitulée « Plus tard, je serai... », la journée se tiendra le 28 février 2018 à Charleroi, dans les locaux de Charleroi Danse, de l'Université ouverte et de la Cité des Métiers de Charleroi. Elle sera destinée aux élèves du troisième degré de l'Enseignement secondaire de la région de Charleroi.

L'évènement a pour objectif de fournir une information actualisée sur différents métiers auxquels peuvent mener les formations d'enseignement supérieur. Il vise une information sur les métiers, en s'appuyant sur des témoignages de professionnels de la région de Charleroi et des découvertes sur le terrain (visites d'organisations, institutions publiques et entreprises de la région carolorégienne).

Concrètement, une brève séance plénière sera l'occasion de présenter aux futurs étudiants l'organisation des études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les étudiants seront ensuite répartis selon l'atelier de leur choix, parmi les onze ateliers coordonnés, abordant différentes catégories de métiers. Les échanges seront organisés sur le principe de speed-meetings avec des témoins appelés à partager leurs parcours et leurs expériences professionnelles. Le tout sera modéré par des représentants des différentes formes d'enseignement (Universités, Hautes Ecoles, Ecoles supérieures des Arts).

Après le lunch, place à la découverte sur le terrain pour les étudiants. Douze entreprises, organisations et institutions publiques de la région se sont proposées pour accueillir les participants et leur présenter les différents métiers exercés dans le cadre de leurs activités.

Cette journée présente l'originalité d'impliquer tous les acteurs concernés de la région de Charleroi, y compris les secteurs professionnels. Le contact direct des étudiants avec la réalité de terrain à travers les rencontres de professionnels et les visites d'entreprise en est la plus-value.



e) Echanges avec l'ARES et avec les représentants des Pôles académiques

A travers deux réunions qui se sont tenues en juin et octobre 2017, l'ARES a sollicité les Pôles académiques pour la constitution d'un thésaurus de mots-clés dans le cadre du développement de l'application « HOPS » (Habilitations et offre programmées de l'enseignement supérieur), composante du projet e-paysage, qui reprend les habilitations et en constitue un référentiel qui servira également de source de données pour le moteur de recherche du portail mesetudes.be, actuellement en cours de développement par l'ARES. A terme, l'objectif recherché est la rationalisation de l'alimentation des moteurs de recherche des uns et des autres via une mutualisation des données.

La procédure suivante a été adoptée par la Commission « Information et Orientation » concernant la constitution du thésaurus de mots-clés : le Pôle hainuyer réalisera un document permettant à chaque institution partenaire qui le souhaite de compléter des mots-clés pour chaque formation, et à chaque réseau pour l'EPS. Les mots-clés seront ensuite centralisés par la Cellule administrative et transmis, en l'état, à l'ARES.



f) Projet FSE DIORES - Création de dispositifs et d'outils d'orientation pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur

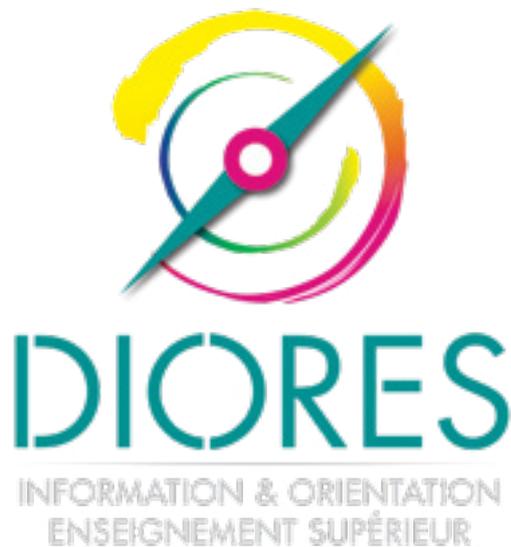
→ Présentation

Le projet DIORES, cofinancé par l'Agence Fonds social européen (FSE), s'inscrit dans le dispositif unique multi-partenarial d'orientation tout au long de la vie proposé par le Gouvernement wallon et la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Plan Marshall 4.0 et structuré autour des trois Cités des Métiers wallonnes et de leurs « Centres Associés » (actuellement CEFO - Carrefour Emploi Formation Orientation). Ce dispositif a été créé dans le but d'informer, d'optimiser l'orientation, de mutualiser et d'articuler les expertises. Dans les Cités des Métiers, dédiées à l'Information et l'Orientation tout au long de la vie, où se côtoient différents acteurs de la Formation, de l'Enseignement, de l'Insertion Professionnelle et de l'Orientation, il était important que l'Enseignement Supérieur soit également représenté. Le projet DIORES intervient dans ce cadre en mettant à disposition des ressources pour le traitement des demandes d'information et de conseil à propos de l'Enseignement Supérieur. D'une part, le projet consiste à



ajouter, parmi les opérateurs des Cité des Métiers et des CEFO, des personnes-ressources spécialistes des questions relatives à l'Enseignement Supérieur qui, grâce à la collaboration des institutions, contribueront à mettre à disposition une information de qualité sur l'Enseignement Supérieur et un accompagnement pour ceux qui en ont le besoin. D'autre part, le but du projet est également de créer un réseau collaboratif multi-partenarial réunissant les acteurs professionnels de l'Orientation et de l'Information issus du monde de l'Emploi et de l'Enseignement et leur permettre d'échanger sur leurs méthodes et leurs outils et de développer des synergies, dans une logique de partenariat et de collaboration.

(CIO)



→ Réalisations

En 2017, DIORES se trouvait dans une phase de conception consacrée à l'analyse des besoins, à la définition des objectifs et à l'identification des partenaires en vue de constituer un réseau.

Constitution de l'équipe

Les membres de l'équipe DIORES ont été engagés entre janvier et septembre 2017. L'équipe est constituée d'une Coordinatrice de projet, d'un Comptable, d'une Chargée de Communication et de trois Conseillers en Orientation répartis sur trois territoires (le territoire du Hainaut ; le territoire de Namur et le territoire de Liège-Luxembourg).

Les Conseillers DIORES sont engagés par les Pôles académiques et effectueront la plupart de leurs missions en Cité des Métiers et en CEFO.

Identification des partenaires

En vue d'établir des collaborations, l'équipe DIORES a effectué un travail d'identification des personnes de contact au sein des institutions d'Enseignement Supérieur des Pôles académiques. Ces dernières ont été validées par les Commissions « Information et Orientation » des Pôles académiques.

Prise de contact avec les partenaires

Dans un premier temps, il a été primordial de rencontrer les interlocuteurs de premier plan, à savoir les CEFO et les Services académiques d'Orientation des institutions, afin de présenter le projet et d'envisager différentes possibilités de collaborations.

En ce qui concerne les CEFO, après avoir rencontré les responsables, l'équipe DIORES a débuté, au mois de novembre, les contacts avec leurs équipes afin de leur présenter le projet DIORES et les missions des Conseillers DIORES. Le dispositif CEFO compte douze équipes en Wallonie. Parmi elles, six équipes ont été rencontrées en 2017 : Charleroi, Tournai (Axe Emploi), Jambes, Arlon, Huy, et Verviers. Les autres équipes seront rencontrées durant le premier trimestre 2018.

Réalisation des états des lieux « Réseau » et « Actions et opérations »

En vue d'identifier précisément l'offre de services en matière d'Information et d'Orientation, DIORES a entrepris un travail de cadastre afin de répondre aux questions « Qui fait quoi, quand, pour qui, avec quelles méthodes, quels outils et quels moyens ? ».

Deux états des lieux, « Réseau de l'orientation » et « Actions et opérations », ont été réalisés. L'état des lieux « Réseau de l'orientation » dresse un inventaire des services qui ont dans leurs missions l'Information et/ou l'Orientation, qu'ils soient partenaires ou non du projet. Cet inventaire permet ainsi d'avoir une vision générale des acteurs et intervenants. Quant au cadastre des « Actions et opérations », il recense les actions dédiées à l'information sur les études et l'orientation, qui sont proposées par les institutions d'Enseignement Supérieur, les Cités des Métiers, les CEFO, les IFAPME, les Instances Bassins Enseignement-Formation-Emploi, etc.

Organisation du premier Comité d'Accompagnement

Le premier Comité d'Accompagnement du projet FSE DIORES s'est tenu le 7 juin 2017 et avait pour but principal le lancement officiel du projet et la rencontre des partenaires du projet.

Création de supports de communication

Différents aspects communicationnels ont été traités durant l'année 2017. Tout d'abord, un logo a été créé pour représenter le projet. La Chargée de Communication a également travaillé à l'élaboration d'un site internet (www.diores.be). Celui-ci sera lancé dans le courant de l'année 2018. Enfin, de nombreux supports de communication ont été réalisés pour répondre à trois axes de travail :

- Développement de l'identité visuelle du projet : charte graphique, papier à entête, enveloppes, cartes de visite et stickers.
- Soutien aux actions prévues sur le terrain : fardes de présentation, bloc-notes, bics, flyers, affiches, clés USB et cartes de fin d'année.
- Création de supports durables : roll-ups, drapeaux, tours de cou, badges, polos et comptoir.

Activités de la Conseillère DIORES du territoire du Hainaut à la Cité des Métiers de Charleroi

- Entretiens d'orientation programmés (en attente de l'ouverture de la Cité des Métiers au public).
- Renforcement de l'information relative à l'Enseignement Supérieur sur la Page Facebook Chat Live – CDM Charleroi : chaque semaine, les Conseillers en Orientation publient des informations générales sur les formations et les événements liés à l'orientation comme les salons, les journées portes ouvertes, les séances d'information, etc. Les Conseillers en Orientation sont également disponibles pour répondre à toutes les questions, soit en live, soit par mail dans les 72h.

- Participation aux évènements auxquels la Cité des Métiers est conviée.
- Rencontre de partenaires potentiels en vue d'établir des collaborations futures.
- Préparation et animation de séances d'information collectives à destination du public.

→ Perspectives

Le plan d'actions mis en œuvre vise à répondre aux buts poursuivis par le projet DIORES :

Développer un réseau collaboratif réunissant les acteurs de l'Enseignement Supérieur et les acteurs de l'Insertion Professionnelle

- Complétion des états des lieux « Réseau » et « Actions et opérations » et élaboration de l'état des lieux « outils et méthodes »

Les deux inventaires initiés en 2017 nécessitent d'être complétés et précisés. Ces derniers seront, par conséquent, soumis pour vérification, complétion et validation aux partenaires pour qu'ils puissent, à terme, être partagés dans le réseau partenarial DIORES et éventuellement sur le site de DIORES (www.diores.be). En outre, l'équipe DIORES souhaite poursuivre ce travail de cadastre par la réalisation d'un état des lieux qui reprendra les outils et méthodologies de l'Information et de l'Orienteur.

- Mise sur pied de tables rondes multi-partenariales

Les Conseillers DIORES coordonneront des tables rondes rassemblant, à raison de trois ou quatre réunions par an et par territoire, les acteurs de l'Information et de l'Orienteur issus des Cités des Métiers, des CEFO et des institutions d'Enseignement Supérieur dans le but que les uns et les autres puissent mieux appréhender leurs fonctions et leurs expertises respectives. Elles permettront également de faire connaître les ressources utilisées, d'identifier les besoins dans l'espoir de donner naissance à des collaborations et à des projets unissant les différents intervenants.

Mettre à disposition, dans les Cités des Métiers et Centres Associés, une information de qualité et un accompagnement pour aider les citoyens tout au long de leur vie, dans la construction de leur projet personnel ou professionnel

- Présence des Conseillers DIORES en Cité des Métiers et en CEFO

À partir de janvier 2018, les Conseillers DIORES seront régulièrement accueillis en CEFO afin de se familiariser avec le fonctionnement de chaque CEFO et son offre de services. Ces échanges sur le terrain permettent aux Conseillers DIORES de mieux appréhender les demandes qui parviennent aux CEFO, les publics qui les fréquentent et les activités/ressources qui y existent déjà pour, dans un second temps, envisager, avec les équipes, des collaborations et la mise en place éventuelle d'actions pour l'équipe ou le public.

(CIO)

- Animation de séances d'information sur l'Enseignement Supérieur pour les Conseillers CEFO

L'une des missions de DIORES étant d'actualiser les connaissances des Conseillers CEFO en matière d'Enseignement Supérieur, DIORES prévoit d'animer, en 2018, trois séances d'information à destination des Conseillers CEFO.

- Élaboration de fiches thématiques d'information sur l'Enseignement Supérieur

En soutien à ces séances d'information, l'équipe DIORES envisage de mettre à disposition des Conseillers CEFO et à celle de leur public des fiches informationnelles élaborées en collaboration avec les institutions d'Enseignement Supérieur.

Renforcer les dispositifs existants et créer en collaboration avec les partenaires de nouveaux dispositifs cohérents et pertinents

La deuxième partie du projet, à partir de 2019, sera mise à profit pour préparer et implémenter des actions à destination du public. L'intégration et la familiarisation des Conseillers DIORES dans les CEFO ainsi que les tables rondes multi-partenariales permettront d'alimenter ces actions.

/ Perspectives /

Le plan d'actions de la Commission « Information et Orienteur » prévoit la finalisation de l'organisation de l'évènement « Plus tard, je serai... », l'actualisation de la brochure « horaire décalé » et la réalisation ultérieure d'une brochure « horaire de jour », visant à donner une meilleure lisibilité de l'offre de formation dans le Hainaut et à faire connaître le Pôle hainuyer dans ses missions vis-à-vis du public visé.

Par ailleurs, le plan d'actions intègre également les perspectives liées au projet FSE-DIORES.



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, LA WALLONIE ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.

La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur »

/ Composition /

La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur » du Pôle hainuyer, dénommée, ci-après, Commission « CDS », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission « CDS » est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : M. Marc DEMEUSE, Professeur et Vice-Recteur à l'enseignement à l'Université de Mons (UMONS), et M. Désiré NKIZAMACUMU, responsable du service de Promotion de la réussite à la Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet).

La composition de la Commission « CDS » en date du 31 décembre 2017 est reprise en annexe 4.

/ Missions /

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente la mission de la Commission « CDS » ainsi que ses objectifs stratégiques.

Il précise que le Pôle hainuyer contribue au maintien et au développement de l'excellence pédagogique au sein des institutions partenaires. Il contribue à la coordination de l'offre de services au sein des divers sites des établissements membres, prioritairement en ce qui concerne la charnière secondaire-supérieur.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la Commission « CDS » a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'actions annuel au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 30 mars 2017.

/ Réalisations /

En 2017, la Commission « CDS » a développé différentes actions.



a) Formation « Je rebondis »

La Commission « CDS » a œuvré à la définition et à la mise en œuvre de la troisième édition de la formation « Je rebondis ». Cette dernière vise à organiser, à destination des étudiants inscrits en Bloc 1 du Bachelier auprès d'une institution d'enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer ou domiciliés sur le territoire de la province de Hainaut, un programme d'activités leur permettant, au terme du premier quadrimestre, de renforcer certains prérequis disciplinaires et méthodologiques préalables à l'entrée dans l'enseignement supérieur, et de faire le point sur leur projet d'études supérieures afin qu'ils puissent mieux rebondir.

Plus précisément, la formation se compose d'un volet de « remise à niveau » et d'un volet de « mise au point sur le projet personnel ». Le premier, développé en partenariat avec les Etablissements de Promotion sociale membres du Pôle hainuyer, comporte 200 périodes d'enseignement réparties sur quatre modules (français, anglais, initiation à la démarche scientifique et méthodes de travail). Le second, pris en charge par les acteurs compétents des services d'aide à la réussite, des services d'orientation et de réorientation ou des services équivalents des ins-



tutions partenaires du Pôle hainuyer, se compose d'un dispositif de suivi individualisé et collectif des étudiants.

D'une durée de dix semaines, la formation « Je rebondis » a débuté le 08 mars et s'est achevée le 31 mai 2017. Les activités de « remise à niveau » et de « mise au point sur le projet personnel » se sont tenues dans les locaux montois de la Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet). 41 étudiants ont suivi la formation jusqu'à son terme et ont obtenu une attestation de participation.

Une évaluation ayant donné la parole à tous les acteurs impliqués dans la formation (enseignants, référents institutionnels en charge du volet « mise au point sur le projet personnel », étudiants ayant achevé la formation, étudiants ayant abandonné la formation, membres de la Commission « CDS » et membres du Conseil d'administration du Pôle hainuyer) a été menée et a conduit à la définition des modalités organisationnelles de sa quatrième édition.

b) Forum pédagogique du Pôle hainuyer

La Commission « CDS » a organisé une journée d'étude destinée, plus spécifiquement, aux enseignants membres des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Appelée Forum pédagogique du Pôle hainuyer, celle-ci s'est tenue le 20 octobre 2017 sur les implantations montoises de l'Université de Mons (UMONS) et de la Haute Ecole en Hainaut (HEH), et portait sur la thématique suivante : « Ouverture et diversité des espaces d'apprentissage dans l'enseignement supérieur ». Consistant dans un partage de pratiques, elle avait pour objectif de mettre en exergue comment, dans le but de mettre l'apprentissage au centre de ces espaces pédagogiques, les acteurs de la formation sortent du cadre de leur classe ou de leur auditoire pour se réapproprier des espaces (bibliothèques, réfectoires, espaces publics, etc.) et les transformer en lieux d'expérimentation propices à la co-conception et aux pratiques de l'intelligence collective. L'événement a permis de mutualiser les réflexions et les pratiques autour de ces questions, en mettant également en valeur le point de vue des étudiants.

Vendredi 20.10.17
de 8h30 à 16h

Forum pédagogique du Pôle hainuyer

Ouverture et diversité, des espaces d'apprentissage dans l'enseignement supérieur

→ **Conférence plénière avec Didier PAQUELIN**
(Université de Laval, Québec)
L'espace, la dimension cachée des pratiques pédagogiques

→ **Ateliers participatifs et retours d'expérience**
Numérique | Creativity | Entrepreneurat | Créativité | Maîtres | Learning center | Projets
Espaces d'apprentissage
Professional Collaboration | Citoyenneté | Innovation pédagogique | Convergence

Infos pratiques
Séminaires à l'HEH et à l'UMONS
Café pédagogique
Maison du Pôle hainuyer

Infos & inscriptions
Maison HODDES
Maison du Pôle hainuyer
www.polehainuyer.be
p.hainuyer@umonts.ac.be

La journée du Forum pédagogique était composée d'une présentation du Pôle hainuyer et de la Commission « CDS », d'une séance plénière introductive, de partages d'expériences, d'ateliers participatifs, d'un lunch et d'un drink interactif. L'événement a rassemblé 155 participants.

(CCDS)





c) Formation « Coup de pouce »

La Commission « CDS » a œuvré à la définition et à la mise en œuvre de la première édition de la formation « Coup de pouce ». Cette dernière vise à organiser, à destination, prioritairement mais pas exclusivement, des étudiants diplômés des filières technique et professionnelle de l'enseignement secondaire souhaitant entamer un cursus d'études supérieures au sein des Hautes Ecoles et des Ecoles supérieures des Arts partenaires du Pôle hainuyer, un programme d'activités permettant de renforcer les capacités méthodologiques et certains prérequis disciplinaires jugés utiles à l'entrée dans l'enseignement supérieur afin de les aider à s'organiser, ainsi qu'à mieux exprimer et structurer leur pensée et leur raisonnement.

Plus précisément, la formation relève du niveau de l'enseignement secondaire supérieur et repose sur un module de 60 périodes organisé en étroite collaboration avec les Etablissements de Promotion sociale partenaires et permettant de renforcer, d'une part, les compétences en mathématiques et la maîtrise de la langue française et, d'autres part, les compétences méthodologiques.

D'une durée de trois semaines, la formation « Coup de pouce » a débuté le 21 août et s'est achevée le 08 septembre 2017. Elle s'est tenue dans les locaux de la Promsoc Secondaire Mons-Borinage. 13 étudiants ont suivi la formation.



d) Réflexion sur la transition secondaire-supérieur

La première édition de la formation « Coup de pouce » a mis en évidence la nécessité de mettre en place un cadre de réflexion et de collaboration entre les acteurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur concernés par la transition entre ces deux types d'enseignement. La Commission « CDS » a réfléchi à la mise en place de groupes de travail permettant d'identifier préalablement les difficultés rencontrées par les étudiants en bloc 1 du Bachelier et les initiatives existantes, et ensuite de construire, sur cette base, des activités pertinentes qui répondent aux besoins du public concerné.

e) Partage de pratiques portant sur l'aide à la réussite

→ Rencontres « orientation »

La coordinatrice de la Commission « CDS » a participé à deux réunions, qualifiées de rencontres « orientation », et destinées à partager les pratiques ainsi que les dispositifs développés en matière d'orientation des étudiants en Fédération Wallonie-Bruxelles. De nature informelle, ces réunions regroupent les coordinateurs des formations visant l'orientation des étudiants (telles que la formation « Je rebondis »), ainsi que des référents institutionnels en charge de l'orientation/réorientation ou de l'aide à la réussite.

→ Groupe de recherche « AdAPTE »

La coordinatrice de la Commission « CDS » est mandatée par le Conseil d'administration du Pôle hainuyer pour participer aux réunions du groupe de recherche AdAPTE (Actions d'Accompagnement Pédagogique, leur Typologie et leur Evaluation). Composé des coordinateurs des Centres de Didactique de l'Enseignement Supérieur des Pôles académiques et de chercheurs issus de plusieurs Universités et Hautes Ecoles en Fédération Wallonie-Bruxelles, ce dernier centre ses actions sur l'analyse et sur l'évaluation des dispositifs mis en place en Bloc 1 du Bachelier dans le but d'accompagner les étudiants débutants.

→ Groupe de travail « réorientation » du Pôle académique de Liège-Luxembourg

La coordinatrice de la Commission « CDS » a été sollicitée pour présenter la formation « Je rebondis » le 13 décembre 2017 dans le cadre d'une réunion du groupe de travail « réorientation » coordonné par le Pôle académique de Luxembourg.

→ Rencontre de l'Instance Bassin Enseignement-Formation-Emploi Hainaut-Centre

La coordinatrice de la formation « Coup de pouce » a été sollicitée par la Chambre Enseignement Qualifiant de l'Instance Bassin EFE Hainaut-Centre le 7 novembre 2017 pour présenter la formation et envisager des possibilités de collaborations.

→ Présentation de la formation « Coup de pouce » aux Directions des Etablissements d'enseignement secondaire

La coordinatrice de la formation « Coup de pouce » a rencontré des Directions des Etablissements d'enseignement secondaire dans le but de créer des contacts privilégiés avec ces derniers et de présenter la formation.

f) Autres actions ouvertes à tous les partenaires du Pôle hainuyer à l'initiative de certains de ses membres

→ Blocus encadré

L'UMONS, en partenariat avec l'ORE UMONS, Conseil Etudiant de l'Université, a mis en place un blocus encadré lors des congés de Noël. M. Mourad Ouahmed, représentant des étudiants auprès du Conseil d'administration du Pôle hainuyer et Président de l'ORE UMONS a, à ce titre, présenté le projet lors de la séance du Conseil d'administration du 21 décembre 2017.

Ce dernier était accessible à l'ensemble des étudiants issus des différentes institutions partenaires, et consistait dans la mise à disposition d'auditoires de l'UMONS destinés à offrir un cadre propice à l'étude. Un fruit et des boissons étaient, en outre, quotidiennement offerts aux participants. 1246 étudiants ont bénéficié de ce service, parmi lesquels 915 provenaient de l'Université de Mons (UMONS), 53 de l'Université catholique de Louvain (UCL), 31 de la Haute Ecole en Hainaut (HEH), 46 de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa), 126 de la Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet), 4 de Arts² et 71 d'autres institutions.

(CCDS)

/ Perspectives /

Le plan d'actions de la Commission « CDS » prévoit d'autres actions à venir, telles que l'organisation annuelle de la formation « Je rebondis » et du Forum pédagogique du Pôle hainuyer et, à terme, l'organisation biannuelle de la formation « Coup de pouce ».

De plus, la Commission « CDS » évaluera, de manière globale et longitudinale, les formations « Je rebondis » et « Coup de pouce » développées par le Pôle hainuyer, et ce, en poursuivant l'objectif de faire évoluer, si nécessaire, les dispositifs existants. A plus long terme, elle mènera une réflexion plus transversale sur l'impact des dispositifs d'aide à la réussite développés au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer.

Parallèlement à l'implémentation de la seconde édition de la formation « Coup de pouce », la Commission « CDS » mettra en place un cadre de collaboration et de réflexion interinstitutionnel par le biais de groupes de travail permettant de définir les critères facilitant la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Elle initiera également la réalisation d'un cadastre des profils socioculturels des étudiants intégrant l'enseignement supérieur en Hainaut, lequel prendra, dans un premier temps, la forme d'une collecte des recherches menées sur la thématique.

Par ailleurs, en adéquation avec les besoins exprimés, le Forum pédagogique prendra alternativement la forme d'une journée d'étude ou d'un cycle de formations à destination des membres des services d'aide à la réussite (ou équivalents) et/ou des enseignants des institutions partenaires.

En outre, au cours de l'année civile 2018, la Commission « CDS » œuvrera à la réalisation d'un inventaire des activités de remédiation développées par chaque institution à destination des étudiants ayant réussi moins de 30 crédits. Il en découlera une réflexion relative à la mise en place d'un dispositif de partage et de mutualisation des pratiques et des outils à l'échelle du Pôle hainuyer.

Enfin, la coordinatrice de la Commission « CDS » participera aux rencontres « orientation », aux réunions du groupe de recherche AdAPTE (Actions d'Accompagnement Pédagogique, leur Typologie et leur Evaluation) ainsi qu'à des rencontres regroupant les coordinateurs des Centres de Didactique de l'Enseignement Supérieur des cinq Pôles académiques.

La Commission

« Services collectifs »

/ Composition /

La Commission « Services collectifs » du Pôle hainuyer, dénommée « CSC », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par un Président, M. Paul LODEWICK, directeur de la Catégorie sociale de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa).

La composition de la CSC du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2017 est reprise en annexe 4.

La Commission a également mis en place, pour les thématiques qui le nécessitent, des groupes de travail dont la composition, au 31 décembre 2017 est reprise en annexe 5.

/ Missions /

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente la mission de la CSC ainsi que ses objectifs stratégiques. Il précise que le Pôle hainuyer entend faciliter graduellement l'accès du plus grand nombre au plus large éventail de services initialement offerts par les institutions partenaires à leurs propres membres. À cet effet, les institutions partenaires travaillent au sein du Pôle hainuyer à l'élargissement du périmètre des bénéficiaires de leurs services. Il mentionne également que les éléments opérationnels seront mis en œuvre par les institutions partenaires dans le respect de leurs procédures spécifiques et sans préjudice pour leurs propres membres.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la CSC a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'actions annuel au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 30 mars 2017.

/ Réalisations /

En 2017, la Commission « Services collectifs » a développé différentes actions.

a) Bibliothèques

En 2015, la Commission a réalisé un répertoire – disponible sur le site web du Pôle hainuyer – des bibliothèques situées en Hainaut, des institutions membres du Pôle hainuyer et a ensuite élaboré une convention précisant, pour les membres du personnel et les étudiants du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer situées en Hainaut ainsi que les modalités de consultation et de prêt des documents. Annuellement, une actualisation de l'inventaire des bibliothèques et une évaluation de cette convention sont opérées.

Après deux années de fonctionnement, la Commission CSC a donc réalisé, en concertation avec le Groupe de travail « Bibliothèques », une évaluation de la mise en œuvre de cette convention.

La Commission CSC a mis à jour le répertoire des bibliothèques et, selon les suggestions proposées par le Groupe de travail « Bibliothèques », elle a amélioré le répertoire en ajoutant des liens cliquables vers la page « bibliothèque » du site institutionnel de la bibliothèque concernée et une liste de mots-clés sous la dénomination de la bibliothèque afin de mieux cerner les domaines d'études couverts. Une liste des responsables de chaque bibliothèque des institutions partenaires du Pôle hainuyer et des responsables institutionnels en cas de mise en œuvre de la procédure de non-restitution d'ouvrages a également été dressée et mise à disposition des membres de la Commission et du Groupe de travail.





b) Logements

Une convention « logements » a été approuvée lors du Conseil d'administration du 16 décembre 2016. Elle permet à chaque institution, si elle le souhaite, et selon ses modalités et conditions propres, de proposer à la location des logements dont elle assure la gestion à des étudiants ou des membres du personnel des établissements partenaires. Les inventaires en matière de logements ont été mis à jour, comme prévu par la convention et une évaluation de cette dernière est en cours d'élaboration.

(CSC)

c) Accès aux infrastructures sportives et aux activités physiques et sportives

Après avoir réalisé un inventaire des infrastructures sportives des institutions partenaires du Pôle hainuyer, le Conseil d'administration, en sa séance du 29 mai 2017, a approuvé une convention portant sur l'accès aux « infrastructures sportives et aux activités physiques et sportives ». Par cette convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser, pour les membres du personnel et les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux infrastructures sportives, situées en Hainaut, des institutions du Pôle hainuyer ainsi que les modalités de participation aux activités physiques et sportives, organisées en Hainaut, par les institutions partenaires.

Une mise à jour de l'inventaire des infrastructures et une évaluation de la convention sont prévues annuellement.



d) Accès aux infrastructures et aux activités culturelles

Après avoir réalisé un inventaire des infrastructures culturelles des institutions partenaires du Pôle hainuyer, le Conseil d'administration, en sa séance du 29 mai 2017, a approuvé une convention portant sur l'accès aux infrastructures et aux activités culturelles. Par cette convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser, pour les membres du personnel et les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux infrastructures culturelles, situées en Hainaut, des institutions du Pôle hainuyer ainsi que les modalités de participation aux activités culturelles organisées en Hainaut, par les institutions partenaires.

Une mise à jour de l'inventaire des infrastructures et une évaluation de la convention sont prévues annuellement.



e) Organisation d'un tournoi de mini foot

L'édition 2017 de la SEM'PIONS League, à l'initiative de la Commission « Services Collectifs » a eu lieu durant la semaine du 6 au 10 février 2017 et a réuni les équipes d'étudiants des institutions du Pôle hainuyer. 16 équipes s'y sont inscrites, dont 4 de la HELHa, 2 de la HEPH-Condorcet, 7 de l'UMONS et 3 de l'UCL.

f) Réflexions autour des services offerts en matière de restaurants

Un Inventaire des services offerts en matière de restaurants au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer et une analyse des possibilités d'élargissement aux étudiants et aux membres du personnel des autres institutions partenaires ont été opérés. Un groupe de travail « restaurants » a également été constitué et est composé des personnes responsables de ce domaine au sein des institutions partenaires. La Commission « Services collectifs » et le groupe de travail envisagent d'organiser des déjeuners ou demi-journées thématiques autour du « manger sain ». Cet inventaire sera mis à jour annuellement.

g) Events Guide

Fin 2016, la Commission a mis en place un comité de rédaction pour mener la réalisation du guide à destination des étudiants organisateurs d'événements. L'« Events Guide » est finalisé et est actuellement en cours de mise en page dans le respect de la ligne graphique du pôle. Courant 2018, il sera téléchargeable sur le site web du Pôle hainuyer et disponible sous format papier au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer.



/ Perspectives

La Commission « Services collectifs » envisage de répertorier les politiques sociales au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer et de favoriser un échange de bonnes pratiques avec la mise en place d'un groupe de travail « Politique sociale ». L'inventaire en la matière sera réalisé et coordonné par la Cellule administrative.

Elle entamera également une réflexion autour des « infrastructures individuelles », dans l'objectif de répertorier les infrastructures non couvertes par les conventions actuelles du Pôle hainuyer et qui pourraient être ouvertes aux institutions du Pôle hainuyer. Elle analysera les possibilités d'accès aux étudiants et membres du personnel des autres institutions partenaires.

(CSC)

Annuellement, la CSC réitérera l'organisation d'un événement sportif à destination de tous les étudiants inscrits au sein d'un établissement partenaire du Pôle hainuyer.

Enfin, elle projette de mettre en place des échanges de pratiques dans le champ de compétences de la Commission (la restauration, animations étudiantes, dynamique des cercles et associations, etc.) par l'organisation d'un ou deux événements (conférences, déjeuners, journées de réflexion, etc).



La Commission

« Mobilité internationale »

/ Composition /

La Commission « Mobilité internationale », dénommée « CMI », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par deux Coprésidentes, représentant chacune une forme d'enseignement différente : Mme Natacha GILSON, Professeur et responsable facultaire des relations internationales de la Louvain School of Management (LSM) à l'Université catholique de Louvain (UCL) et Mme Laurence BARAS, Maître-Assistante à la Haute Ecole en Hainaut (HEH) et Coordinatrice institutionnelle de la Commission des Relations internationales.

La composition de la Commission « Mobilité internationale » du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2017 est reprise en annexe 4.

/ Missions /

Le plan stratégique du Pôle hainuyer ne faisant pas explicitement référence à la Commission « Mobilité internationale », le Conseil d'administration, en sa séance du 22 septembre 2014, a adopté sa mise en place, la jugeant comme une plus-value pour le Pôle hainuyer, au regard de l'expérience du Pôle hainuyer historique en matière de mobilité étudiante.

L'objectif de la CMI est de consolider et de développer les collaborations inter-institutionnelles dans le domaine de la mobilité internationale. De plus, elle assure l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les institutions partenaires en matière de mobilité internationale.

Sur base de cette mission principale qui lui a été confiée, la Commission « Mobilité internationale » a détaillé son action et a, pour ce faire, actualisé son plan d'actions évolutif, lequel a été approuvé par le Conseil d'administration en sa séance du 30 mars 2017.

/ Réalisations /

En 2017, la Commission « Mobilité internationale » a développé différentes actions.

a) Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut

Il s'agit de l'actualisation du « Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut » en versions francophone et anglophone, destiné à offrir aux étudiants incoming des institutions partenaires du Pôle hainuyer des informations pratiques et des conseils facilitant la préparation et leur séjour. Près de 500 exemplaires du Guide en français leur ont été distribués, en juin 2017, par l'intermédiaire des institutions partenaires. La version anglophone de la brochure est téléchargeable sur le site web du Pôle hainuyer.



b) Journées d'accueil des étudiants internationaux

La Commission « Mobilité internationale » a coordonné l'organisation, le 15 septembre 2017, à Mons, d'une journée d'accueil des étudiants incoming des institutions partenaires du Pôle hainuyer (présentation du Pôle hainuyer et informations pratiques, sensibilisation à l'interculturalité à l'UCL Mons, découverte ludique de la Ville de Mons et verre de l'amitié au Conservatoire d'ARTS²), mettant à l'honneur le 30^{ème} anniversaire du programme ERASMUS+.

Les associations montoises « Erasmus Student Network » (ESN) de l'UMONS (ErasMons) et de l'UCL Mons (Mons'ters), visant l'aide et l'intégration des étudiants Erasmus, ont également soutenu l'événement. Ce dernier a rassemblé une centaine d'étudiants et a bénéficié d'une couverture médiatique par la télévision locale Télé MB, dans son Journal télévisé du 19 septembre 2017. Une évaluation en a été réalisée, et met en évidence que 80% des participants étaient très satisfaits par la journée. Les modalités organisationnelles de l'édition de septembre 2018 seront définies sur base de celle-ci.

(CMI)





c) Mutualisation des cours de Français Langue Etrangère

Au départ d'un inventaire reprenant les activités destinées aux étudiants « incoming » au sein des institutions partenaires, la Commission a entamé une réflexion sur les activités pouvant être mutualisées.

C'est ainsi qu'a été élaborée, en 2015, une convention coordonnant les formations de Français Langue Etrangère (FLE) actuellement organisées par les institutions partenaires dans le Hainaut, à Mons (cours et stage intensif avant le début de l'année académique) et à Tournai (cours).

Suite à l'adoption de cette convention, au second quadrimestre de l'année académique 2016-2017, le cours de FLE de l'UMONS à Mons comptait 47 inscrits : 18 étudiants incoming (17 de l'UMONS et 1 d'ARTS²), 19 chercheurs de l'UMONS, 9 étudiants réguliers (2 de l'UMONS et 7 d'ARTS²) et 1 stagiaire de la HELHa. Le cours de FLE de la HELHa Tournai, a rassemblé, quant à lui, 6 étudiants incoming inscrits (1 de la HELHa et 5 de l'Académie des Beaux-Arts de Tournai).

Au premier quadrimestre de l'année académique 2017-2018, le cours de FLE de la HELHa Tournai recensait 18 étudiants incoming inscrits (3 de la HEH, 3 de la HELHa, 5 de la HEPH-Condorcet, 2 de l'ACT et 5 de l'UCL (hors convention)). Quant au cours de FLE de l'UMONS, il a regroupé 82 inscrits : 59 étudiants incoming (43 de l'UMONS, 1 de la HEH, 3 de la HELHa, 4 de la HEPH-Condorcet et 8 d'ARTS²), 12 chercheurs de l'UMONS, 3 stagiaires de l'UMONS et 8 étudiants réguliers (6 de l'UMONS et 2 d'ARTS²).

Parallèlement à la coordination des cours de Français Langue Etrangère existant au sein des institutions du Pôle hainuyer, la Commission a élaboré des dispositifs permettant l'organisation d'un cours de FLE dans le bassin carolorégien, d'un stage intensif de FLE avant la rentrée académique et d'un cours de FLE en horaire décalé dans le bassin tournaisien, et ce, dans le cas où une demande émergerait.

d) Partage d'expérience sur le Programme ERASMUS+

Le plan d'actions 2017 de la Commission « Mobilité internationale » prévoit le partage d'expériences et de réflexions sur les modalités du programme ERASMUS+, à travers l'organisation de séminaires thématiques, l'objectif étant d'échanger les expériences et les bonnes pratiques des institutions partenaires concernant la mise en œuvre du programme ERASMUS+.

Ainsi, une demi-journée d'étude intitulée « La conversion des notes en mobilité – L'outil EGRACONS », animée par Mme Dominique D'Arripe, Coordinatrice institutionnelle Erasmus à l'ULg, a été organisée par le Pôle hainuyer et s'est tenue le mardi 17 janvier 2017. Elle a rassemblé 35 participants.

La conversion des notes est une tâche difficile et délicate, et pourtant importante dans la mobilité des étudiants. Les pratiques de notation divergent d'un pays à l'autre, et la comparaison des systèmes a souvent été basée sur des échelles qualitatives.

La Commission européenne, dans son ECTS Users' Guide, propose, à cet effet, d'utiliser des tableaux de notation ECTS, dans lesquels chaque institution inscrit les notes de son système et le pourcentage d'attribution de ces notes. Ce système permet une meilleure compréhension des cultures de notation et une conversion plus juste et équitable.

Le projet EGRACONS (European GRade CONversion System), interuniversitaire, international, financé par la Commission européenne, a développé un outil de conversion accessible en ligne.

La présentation avait pour objectifs :

- D'explorer les étapes menant à l'élaboration d'une distribution statistique des notes - Comment établir un tableau standardisé de distribution statistique des notes de son établissement ? Comment identifier la cohorte d'étudiants pour lesquels la distribution statistique des notes est calculée ? Quelles notes prendre en compte ?

(CMI)

- D'examiner l'utilisation pratique de ces tableaux.
- De présenter les outils proposés par le projet EGRACONS (<http://egracons.eu/>) tels que des rapports par pays, les lignes directrices pour établir un tableau de distribution statistique des notes et des outils de conversion en ligne.

/ Perspectives /

Le plan d'actions de la Commission prévoit d'autres actions à venir, dont l'organisation de la journée d'accueil des étudiants internationaux des institutions partenaires du Pôle hainuyer en septembre 2018.

La Commission se penchera également sur l'actualisation et la mise à disposition du Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut en français et en anglais, en cohérence avec les « guidelines » qui seront adoptées par la Commission « Information et Orientation » dans le cadre de la réalisation des brochures.

De plus, elle assurera le suivi relatif à la convention Français Langue Etrangère, incluant l'évaluation de la convention et coordination des inscriptions à chaque quadrimestre pour chaque bassin géographique dans le Hainaut.

Elle étudiera également la faisabilité et la pertinence de la réalisation de capsules vidéos avec des témoignages des étudiants internationaux qui seraient publiées sur le site internet du Pôle hainuyer, dans le but d'inciter les étudiants internationaux à réaliser un échange dans le Hainaut de leur faire découvrir le Hainaut et de leur présenter l'expérience d'autres étudiants incoming.

Au cours de l'année civile 2018, la Commission poursuivra également le partage d'expériences et de bonnes pratiques sur les modalités du Programmes Erasmus+, notamment à travers l'organisation d'un séminaire thématique.



La Commission

« Recherche »

/ Composition /

La Commission « Recherche », dénommée « CR », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie- Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : Mme Céline THILLOU, Directrice de l'Administration et de la Valorisation de la Recherche à l'Université de Mons (UMONS) et M. Dominique MASY, Directeur de la Catégorie technique de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa).

La composition de la Commission « Recherche » du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2017 est reprise en annexe 4.

/ Missions /

Le plan stratégique du Pôle hainuyer ne faisant pas explicitement référence à la Commission « Recherche », le Conseil d'administration, en sa séance du 22 septembre 2014, a adopté sa mise en place, la jugeant comme une plus-value pour le Pôle hainuyer, au regard de l'expérience du Pôle hainuyer historique en matière de recherche.

L'objectif de la Commission « Recherche » est de consolider et de développer les collaborations inter-institutionnelles dans le domaine de la recherche. Celles-ci visent, à long terme, à répondre à l'article 53 du décret paysage du 7 novembre 2013 qui stipule que les Pôles académiques ont pour mission, sans empiéter sur l'ARES et les zones académiques, de susciter la création à leur niveau de centres disciplinaires fédérés de recherche rassemblant les compétences et les équipes des institutions membres.

Sur base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la Commission a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'actions évolutif au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 30 mars 2017.

/ Réalisations /

En 2017, la Commission « Recherche » a développé différentes actions.



a) Journée scientifique du Pôle hainuyer

La Commission Recherche a décidé de traiter de la thématique « Les données au cœur de notre devenir : l'enjeu des big data » dans le cadre de la troisième journée scientifique du Pôle hainuyer (JSPH) et a désigné un comité de pilotage composé de chercheurs et d'enseignants experts dans ce domaine de recherche au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Ce dernier a été chargé de la mise en œuvre de la JSPH, laquelle s'est tenue le 25 avril 2017 au sein des locaux de l'Eurometropolitan e-campus à Tournai.

La JSPH était composée d'une présentation du Pôle hainuyer, d'exposés portant sur l'importance des données au service de la santé sur les logiciels dans le traitement des Big data et enfin sur l'utilisation et l'interprétation des données dans des contextes sociaux. La matinée d'étude s'est poursuivie par un concours de posters scientifiques (détaillant une recherche en cours ou achevée) et prospectifs (exposant une thématique de recherche destinée à développer des collaborations interinstitutionnelles) en relation avec la thématique de la JSPH et rédigés par les membres des institutions partenaires du Pôle hainuyer. L'événement s'est achevé par un lunch et a rassemblé 70 participants.



b) Inventaires des recherches menées dans le domaine des technologies de l'information

Préalablement à la JSPH, la Commission Recherche, assistée du comité de pilotage, a diffusé, par voie électronique, un formulaire auprès des chercheurs et des enseignants des institutions partenaires. Ce dernier était destiné à réaliser un inventaire des recherches conduites dans le domaine des technologies de l'information en Hainaut, lequel a été mis en ligne sur le site internet du Pôle hainuyer.



(CR)

c) Création des centres disciplinaires fédérés de recherche

Dans le plan stratégique de la Commission « Recherche », un premier objectif est d'organiser une JSPH et un second axe est de fédérer la recherche au moyen de centres fédérés de recherche. La Commission Recherche a débuté ses travaux afin de répondre à l'article 53 du décret Paysage. Ainsi, lors de chaque réunion de Commission, les membres discutent des possibilités de collaboration et d'ouverture des espaces et du matériel de recherche.

/ Perspectives /

La Commission « Recherche » envisage d'organiser annuellement une JSPH au sujet de thématiques variées et suffisamment larges pour pouvoir répondre à l'objectif principal de promotion des collaborations inter-institutionnelles en matière de recherche. Des séminaires préparatoires pourront être organisés annuellement si la thématique de la JSPH le nécessite.

La Commission et chacun des comités de pilotage conduiront la réalisation d'un inventaire des recherches menées dans le domaine de la thématique traitée par la JSPH.

La Commission « Recherche » continuera d'analyser les possibilités de promotion des collaborations entre Universités, Hautes Ecoles, Hautes Ecoles supérieures des Arts et Etablissements de Promotion sociale partenaires du Pôle hainuyer en vue de créer des centres disciplinaires fédérés de recherche tels que requis par l'article 53 du décret paysage du 7 novembre 2013.

La Chambre

« Enseignement supérieur inclusif »

/ Composition /

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif », dénommée « ChESI », du Pôle hainuyer, a été créée par le décret du 30 janvier 2014 relatif à l'Enseignement supérieur inclusif.

Elle est composée de représentants de chaque établissement d'Enseignement supérieur membre du Pôle hainuyer, et de représentants des organisations représentatives des étudiants. Elle accueille également, en qualité de membres invités, un représentant de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale de chacun des trois réseaux d'enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné).

La Chambre est conduite par un Président, M. Alexandre LEGRAND, Professeur à l'Université de Mons et Président du service d'accompagnement pédagogique « Les Cèdres », et deux Vice-Présidents, M. Edouard BOUFFIOULX, Directeur de la Catégorie paramédicale de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa) et Mme Catherine IAZURLO,

Professeur de publicité à l'Académie des Beaux-Arts de Tournai (ACT). La composition de la ChESI du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2017 est reprise en annexe 4.

/ Missions /

La ChESI du Pôle hainuyer a pour mission de coordonner la politique d'Enseignement supérieur inclusif entre les établissements d'Enseignement supérieur membres du Pôle académique, en collaboration avec la Commission de l'Enseignement supérieur inclusif de l'ARES. Elle est également, et entre autres, chargée de statuer, en l'absence d'accord, sur les demandes de modification de plans d'accompagnement individualisé.

Un plan d'actions évolutif a été proposé par la Chambre « Enseignement supérieur inclusif » au Conseil d'administration du Pôle hainuyer qui l'a approuvé en sa séance du 30 mars 2017.



/ Réalisations /

En 2017, la Chambre Enseignement supérieur inclusif a développé différentes actions.

a) Modèle PAI

Les membres de la Chambre ont participé à un groupe de travail de la ChESI portant sur la création d'un modèle de PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé). Ce travail a abouti à un arrêté du gouvernement de la Communauté française fixant le modèle et les rubriques du plan d'accompagnement individualisé.

b) Charte et Convention

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif » a travaillé à la rédaction de la charte de l'étudiant accompagnateur et de l'étudiant bénéficiaire ainsi qu'à la rédaction de la convention de l'étudiant accompagnateur ; ce travail ayant abouti à des arrêtés du gouvernement de la Communauté française fixant les modèles de charte de l'étudiant accompagnateur et de la convention de l'étudiant accompagnateur.



(ChESI)

c) Règlement d'ordre intérieur

Les représentants de la ChESI ont participé à la rédaction d'un arrêté du gouvernement de la Communauté française portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Commission de l'Enseignement supérieur inclusif.

d) Plaquette d'information

Les membres de la ChESI ont continué le travail relatif à l'élaboration d'une plaquette d'information destinée à informer les futurs étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer des services pouvant leur être offerts en matière d'enseignement supérieur inclusif.

e) Demi-journées thématiques

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif » a organisé deux demi-journées thématiques :

- La première, destinée principalement au personnel des services d'accueil et d'accompagnement des institutions partenaires du Pôle hainuyer et dédiée aux étudiants accompagnateurs et, plus particulièrement, au profil de l'étudiant accompagnateur à travers des aspects administratifs et à l'accompagnement en lui-même : ses responsabilités et son autonomie. Cette demi-journée a eu lieu le 2 juin 2017.
- La seconde, destinée principalement au personnel des services d'accueil et d'accompagnement des institutions partenaires du Pôle hainuyer et dédiée aux étudiants présentant des troubles psychiatriques. Cette demi-journée a eu lieu le 20 octobre 2017.

/ Perspectives /

Une journée thématique « 3 ans après le décret, les avancées depuis création du décret » est prévue en novembre 2018. Cette journée sera ouverte aux autres Pôles académiques et aux personnes susceptibles d'être intéressées au sein des institutions.

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif » projette également de finaliser sa plaquette d'information destinée à informer les futurs étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer des services pouvant leur être offerts en matière d'enseignement supérieur inclusif.

Les Projets transversaux

A côté des activités établies dans les plans d'actions annuels des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer, élaborés sur base des orientations définies dans le plan stratégique, des projets transversaux peuvent être initiés à la demande du Conseil d'administration et coordonnés par la Cellule administrative.

/ Le projet « VAE – Caterpillar » /



Suite au drame social frappant les employés du site de Caterpillar à Gosselies et les sous-traitants de l'entreprise, le Pôle hainuyer a décidé de mettre en place, à Charleroi, des séances d'information collectives de valorisation des acquis de l'expérience vers lesquelles pourraient se tourner les employés des organisations affectées. Ce projet s'adresse aux institutions d'enseignement supérieur de plein exercice, ainsi qu'aux Etablissements d'enseignement supérieur de Promotion sociale proposant, sur le territoire du Hainaut, des formations notamment dans les secteurs technique et économique.

Afin de mener ce projet à bien, un groupe de travail VAE, composé des conseillers VAE des institutions partenaires du Pôle hainuyer, a été mis sur pied. La Composition du groupe se trouve à l'annexe 4.

Ainsi, en collaboration avec les cellules de reconversion collectives du Forem mises en place dans le cadre de la fermeture du site Caterpillar de Gosselies et travaillant en partenariat avec les organisations syndicales FGTB et CSC, le Pôle hainuyer a organisé en 2017 quatre séances d'information dont le but était de sensibiliser les travailleurs licenciés aux possibilités de reprise d'études dans l'enseignement supérieur et des dispositions de la VAE. Ces séances ont rassemblé une quarantaine de participants.

Une première édition a été organisée le 29 juin 2017 à Châtelineau au sein des locaux du Forem - Centre de formation de Châtelineau (Rue du Nord, 43 à 6200 Châtelet) et à Strepy-Bracquegnies dans les locaux du centre de compétence Forem Pigments (Quai du Pont Canal, 5 à 7110 Strépy-Bracquegnies). Ces deux premières séances ont respectivement rassemblé une vingtaine de personnes.

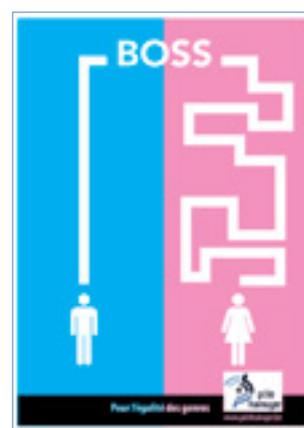
Une seconde édition s'est tenue le vendredi 8 septembre 2017 au sein des mêmes locaux. Elle a réuni 22 personnes.

/ Le concours et le projet d'exposition « Genres » /

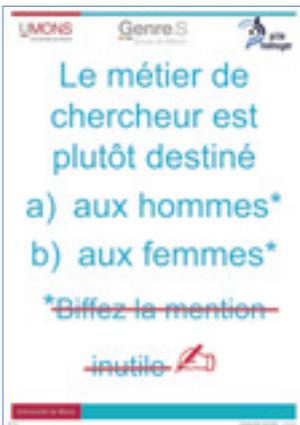
Un concours sur la thématique du « Genre », initialement porté par le groupe de travail de l'UMONS chargé de réfléchir à la problématique de la discrimination sur le genre, a été élargi aux institutions partenaires du Pôle hainuyer.

Le concours « L'égalité dans l'enseignement supérieur » a voulu solliciter l'imagination des membres du Pôle hainuyer. Pour les participants, il s'agissait en effet, au travers d'affiches, de proposer une réflexion critique, constructive ou amusante sur le thème de l'égalité entre les genres, et de contribuer ainsi à la lutte contre tous les stéréotypes liés aux genres, c'est-à-dire « toute représentation (langage, attitude ou représentation) péjorative ou partielle de l'un ou l'autre sexe, tendant à associer des rôles, comportements, caractéristiques, attributs ou produits réducteurs et particuliers à des personnes en fonction de leur sexe, sans égard à leur individualité. La partialité et le dénigrement pouvant être explicites ou implicites. »

Les prix ont été attribués à cinq lauréats : Laureline Van Daele (HELHa), Sébastien Thirionet (HEH), Charlène Meyers (UMONS), Marie Hans (Arts2) et Tom Koopmans (HEPH-Condorcet).



Lors du vernissage de l'exposition qui s'est tenue le 21 février 2017 au Mundaneum, le public a pu choisir, parmi les affiches produites par des membres du Pôle hainuyer et exposées dans la salle Utopia, celle qui leur paraît la meilleure pour faire prendre conscience des inégalités et pour inciter le public à lutter contre les préjugés. Le Prix du public a été attribué à Laureline Van Daele (Helha).



/ Groupe de travail « formation continue et relation avec les SCES » /

Les Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont conclu un accord de coopération en 2014 relatif à la création et au développement de Structures Collectives d'Enseignement Supérieur (SCES) dédiées aux activités de formation continue et d'apprentissage tout au long de la vie.

Le 30 mars 2017, le Pôle hainuyer a remis un avis favorable à l'obtention de l'agrément SCES par l'Université Ouverte et l'Eurometropolitan e-Campus auprès de l'ARES. L'ARES, par l'intermédiaire du Comité de pilotage des SCES, a, quant à elle, remis un avis réservé à l'endroit des deux projets, en date du 26 avril 2017. Enfin, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a octroyé, le 12 juillet 2017, l'agrément SCES aux deux structures.

Le Conseil d'administration du Pôle hainuyer, en sa séance du 29 mai 2017, s'est positionné favorablement concernant la création d'un groupe de travail temporaire « formation continue et relation avec les SCES du Hainaut » au sein du Pôle hainuyer et dans lequel interviendraient les structures hainuyères ayant déposé des demandes d'agrément SCES. L'objectif de ce groupe est de travailler au sein d'une structure collaborative de manière proactive afin de dresser un inventaire des collaborations existantes et d'instruire les possibilités de collaborations dans le domaine de la formation continue dans les deux sous-régions.

Ce groupe s'est réuni à trois reprises les 17 octobre 2017, 20 novembre 2017 et 17 janvier 2018 aux Ateliers des FUCaM, lieu dédié aux réunions de ce groupe. Lors de ces rencontres, les deux SCES ont été invitées à présenter les collaborations existantes ainsi que les services qu'elles pourraient mettre à disposition des institutions partenaires.

En sa séance du 21 décembre 2017, le Conseil d'administration s'est montré favorable aux 3 pistes de collaborations suivantes :

- Une collaboration autour de l'e-learning ;
- La mise en place d'une procédure d'identification des besoins de formation sur le territoire du Hainaut ;
- Un soutien préalable à l'étude de marché.

Le groupe de travail oriente son travail essentiellement sur les certificats. Au sujet de la collaboration autour de l'e-learning, il a mis en évidence trois grands domaines dans lesquels un partenariat serait envisageable: la remise à niveau, la préparation aux études supérieures portant sur un thème transversal (par ex. la méthode de travail ou la réalisation de capsules vidéos expliquant la manière d'exploiter de la documentation) et un thème fédérateur à définir en relation avec la gestion.

Afin d'instruire les collaborations en matière d'e-learning et de mettre en place d'une procédure d'identification des besoins, sur une proposition du groupe de travail, le Conseil d'administration du pôle hainuyer a accepté la mise en place de deux sous-groupes de travail.

Annexes

/ Annexe 1 - Liste des institutions partenaires du Pôle hainuyer /

Institutions partenaires

Le Pôle hainuyer se compose des **35 établissements d'Enseignement supérieur** implantés sur le territoire de la province de Hainaut, soit **3 Universités, 3 Hautes Ecoles, 3 Ecoles supérieures des Arts et 26 Etablissements de Promotion sociale** repris au sein de trois réseaux.

Universités

Université de Mons - **UMONS**
Université catholique de Louvain - **UCL**
Université libre de Bruxelles - **ULB**

Hautes Écoles

Haute École en Hainaut - **HEH**
Haute École Louvain en Hainaut - **HELHa**
Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet - **HEPH - Condorcet**

Écoles supérieures des Arts

Arts au carré - **ARTS²**
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai - **ACT**
École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai - **ESASLT**

Établissements d'Enseignement de Promotion sociale

- Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Réseau du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - **CPEONS**
- Réseau libre subventionné



Universités



Université de Mons (UMONS) ▾

Siège social

🏠 Place du Parc, 20 à 7000 Mons | +32 (0)65/37.31.11 - info.mons@umons.ac.be

🌐 www.umons.ac.be

Autre site dans le Hainaut

🏠 Boulevard Joseph II, 38-42 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/89.91.17 - info.charleroi@umons.ac.be

🌐 www.umons.ac.be



Université Catholique de Louvain (UCL) ▾

Siège social

🏠 Place de l'Université, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve

🌐 www.uclouvain.be

Dans le Hainaut

Campus FUCaM Mons

🏠 Chaussée de Binche, 151 à 7000 Mons | +32 (0)65/32.33.27 - info-mons@uclouvain.be

🌐 www.uclouvain.be/mons

Maison Georges Lemaître

🏠 Boulevard Devreux, 6 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/20.25.00 - info-charleroi@uclouvain.be

🌐 www.uclouvain.be/charleroi

Campus Tournai

🏠 Rue de Gategnies, 6 à 7500 Tournai | +32 (0)69/85.78.10 - info-tournai@uclouvain.be

🌐 www.uclouvain.be/tournai

Université libre de Bruxelles (ULB) ▾

Siège social

🏠 Avenue F. Roosevelt, 50 à 1050 Bruxelles

🌐 www.ulb.ac.be

Dans le Hainaut

ULB, Charleroi-Ville Haute, bât Z. Gramme

🏠 Boulevard E. Solvay, 31 à 6000 Charleroi | +32 (0)2/650.36.36 - etudes@ulb.ac.be

🌐 www.ulb.ac.be/ulb/presentation/ulb-en-wallonie.html



(HE)

Hautes Écoles



Haute École en Hainaut (HEH) ▾

Siège social

🏠 Rue Pierre-Joseph Duménil, 4 à 7000 Mons | +32 (0)65/34.79.83 - info@heh.be
🌐 www.heh.be



Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) ▾

Siège social

🏠 Chaussée de Binche, 159 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.41.42 - info@helha.be
🌐 www.helha.be



Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet (HEPH-Condorcet) ▾

Siège social

🏠 Chemin du Champ de Mars, 17 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.12.20 - info@condorcet.be
🌐 www.condorcet.be

(ESA)

Écoles supérieures des Arts



ARTS² (Arts au carré) ▾

🏠 Rue de Nimy, 7 à 7000 Mons | +32 (0)65/34.73.77 - info@artsaucarre.be
🌐 www.artsaucarre.be



Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT) ▾

🏠 Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 à 7500 Tournai | +32 (0)69/84.12.63 - academie.secretariat@skynet.be
🌐 www.actournai.be/fr/



École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT) ▾

🏠 Chaussée de Tournai, 7 à 7520 Tournai (Ramegnies-Chin) | + 32 (0)69/25.03.66 secretariat-esa@saintluctournai.be
🌐 www.sup.saintluctournai.be

Établissements d'Enseignement de Promotion sociale

(EPS)

→ Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) d'Ath-Flobecq ▼

🏠 Rue Carton, 5 à 7800 Ath | +32 (0)68/28.17.44 - info@ieps-ath.be
🌐 www.ieps-ath.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Dour ▼

🏠 Rue de Boussu, 84 à 7370 Dour | +32 (0)65/65.24.47 - iepscf.dour@belgacom.net
🌐 www.iepscdfour.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Frameries ▼

🏠 Rue du Onze Novembre, 2 à 7080 Frameries | +32 (0)65/67.22.28 - iepscf.frameries@skynet.be
🌐 www.iepscf-frameries.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Jemappes-Quévrain ▼

🏠 Avenue Roi Albert, 643 à 7012 Jemappes | +32 (0)65/88.15.00 - administration@iepsjemappes.be
🌐 www.iepsjemappes.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Morlanwelz-Mariemont ▼

🏠 Rue Raoul Warocqué, 46 à 7140 Morlanwelz-Mariemont | +32 (0)64/44.97.54 - ineps.mlz@skynet.be
🌐 www.ineps-mlz.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Mouscron-Comines ▼

🏠 Place de la Justice, 1 Bte 155 à 7700 Mouscron | +32 (0)56/84.23.72 - iepascfmouscron@gmail.com
🌐 www.iepsm.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Péruwelz ▼

🏠 Boulevard Léopold III, 40 à 7600 Péruwelz | +32 (0)69/77.10.35 - secretariat@epsperuwelz.be
🌐 www.epsperuwelz.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Tournai-Antoing-Templeuve ▼

🏠 Rue Saint-Brice, 53 à 7500 Tournai | +32 (0)69/22.48.41 -
iepscf.tournai@sec.cfwb.be
🌐 www.iepscf-tournai.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Colfontaine ▼

🏠 Rue Clémenceau, 60-62 à 7340 Wasmes | +32 (0)65/67.26.88 - info@iepscol.be
🌐 www.iepscol.be

→ Réseau du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - CPEONS



Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques ▼

🏠 Atelier Ferrer - Boulevard Gustave Rouiller, 1 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/53.17.58
ipsma.ps@hainaut.be
🌐 www.etudierenhainaut.be/charleroi/promotion-sociale/superieur/ipsmaps.html



Université du Travail - Institut d'Enseignement Technique Commercial ▼

🏠 Square Hiernaux, 2 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/53.17.56 -
benedicte.gruselle@hainaut.be
🌐 www.etudierenhainaut.be/charleroi/promotion-sociale/superieur/ietcps.html



Institut Supérieur Industriel ▼

🏠 Boulevard Solvay, 31 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/53.17.57 -
paul.fassiaux@hainaut.be
🌐 www.etudierenhainaut.be/charleroi/promotion-sociale/superieur/isips.html



PROMSOC SUP Mons-Borinage ▼

🏠 Avenue du Tir, 10 à 7000 Mons | +32 (0)65/39.89.39 - superieur@promsoc.net
🌐 www.promsoc.net



Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre ▼

🏠 Rue Paul Pastur, 1 à 7100 La Louvière | +32 (0)64/22.22.80 -
rosario.monge@hainaut.be
🌐 www.hainaut.be/enseignement/ecoles/amll/

(EPS)



IPEPS de Wallonie picarde - Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Wallonie picarde ▼

🏠 Rue Paul Pastur, 2 à 7500 Tournai | +32 (0)69/25.37.33 - ipepstournai@hainaut.be
🌐 www.ipepswalloniepicarde.be



Institut Technique et Agricole de la Province de Hainaut ▼

🏠 Rue de la Station, 57 à 7060 Soignies | +32 (0)67/34.02.52 - ita.soignies@hainaut.be
🌐 www.itasoignies.be



Institut Supérieur Plus Outre ▼

🏠 Rue de Savoie, 6 à 7130 Binche | +32 (0)64/34.20.93 - plusoultre@skynet.be
🌐 www.plusoultre.net



ECEPS Couillet ▼

🏠 Rue des Lilas, 3 à 6010 Couillet | +32 (0)71/43.48.08 - ciccouillet.eps@gmail.com
🌐 www.cic-couillet.com



Les Cours Industriels et Commerciaux d'Ecaussinnes ▼

🏠 Rue Ernest Martel, 6 à 7190 Ecaussinnes-D'Enghien | +32 (0)67/44.38.32 - ecoleindustrielle.ecaussinnes@skynet.be
🌐 www.eic-ecaussinnes.be



→ Réseau libre subventionné



Collège Technique « Aumôniers du travail » ▾

🏠 Grand Rue, 185 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/28.59.05 - secretariat@promsocatc.net
🌐 www.promsocatc.com



Arts et Métiers Enseignement Promotion Sociale (AMEPS) ▾

🏠 Rue Sainte Thérèse, 47 à 6560 Erquelinnes | +32 (0)71/55.51.27 - info@ameps.be
🌐 www.ameps.be



Institut Reine Astrid de Mons (IRAM) ▾

🏠 Chaussée de Binche, 159 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.41.92 - info@iramps.be
🌐 www.iramps.be



Collège technique Saint-Henri ▾

🏠 Avenue Royale, 50/B à 7700 Mouscron | +32 (0)56/85.57.00 - promsoc@sthenri.be
🌐 www.sainthenri-promsoc.be



Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes (CESA) ▾

🏠 Rue de Courcelles, 10 à 6044 Roux | +32 (0)71/45.11.08 - cesa@cesa.be
🌐 www.cesa.be



École des Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) ▾

🏠 Avenue des Alliés, 2 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/50.78.23 - secretariat@ecole-fps-charleroi.be
🌐 www.ecole-fps-charleroi.be



Enseignement de Promotion Sociale d'Enghien (EPSE) ▾

🏠 Rue du Village, 50 à 7850 Marcq (Enghien) | +32 (0)2/395.60.23 - info@epse.be
🌐 www.epse.be



Horaires de la carte | Pôle hainuyer

/ Annexe 2 - Liste des établissements membres de l'Assemblée générale (AG) du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2017 /

Etablissements membres de l'AG	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Calogero CONTI Bernard HARMEGNIES Giuseppe PAGANO Michel COULON
Université catholique de Louvain (UCL)	Vincent BLONDEL Alain VAS Marc FRANCAUX Martin BUYASSE
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Yvon ENGLERT Muriel MOSER
Université de Liège (ULG)	Albert CORHAY Eric HAUBRUGE
Université de Namur (UNamur)	Naji HABRA Charles ANGELROTH
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Denis DUFRANE Muriel MONNART Dominique DECKERS Christophe BRION
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Philippe DECLERCQ Vincent CAPPELIEZ André COUDYZER Martine GERARD
Haute Ecole de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Pascal LAMBERT Alain DISEUR Hubert REMY
Arts ²	Michel STOCKHEM
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Bernard BAY Catherine IAZURLO
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER Jacques DELANNAY Pierre DESMONS

Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) d'Ath-Flobecq	Isabelle HENRY
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Dour	Julien DUMONT (ff)
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Frameries	Thérèse VANLIERDE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Jemappes-Quévrain	Yves ANDRE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Morlanwelz-Mariemont	Vincent DURANT
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Mouscron-Comines	Jean-Emmanuel LASSOIE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Péruwelz	Pascale HOGNE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Sivry-Rance	Maryline FRELON
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Thuin	Aude ROBERT
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Tournai-Antoing-Templeuve	Stéphane LELEU
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Colfontaine	Marc BIEVELEZ (ff)
Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques	Martine FEVRY
Université du Travail Institut d'Enseignement Technique Commercial	Benoît DELBEQUE
	Valérie RUCQUOY
Institut Supérieur Industriel du Hainaut	Lisbeth DEVOS
PROMSOC Supérieur Mons-Borinage	Corine YERNAUX
Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre	Noëlla MERTENS

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Wallonie-Picarde	Marie-Christine STANUS
Institut Technique et Agricole de la Province de Hainaut	Axel POLET
Institut Supérieur Plus Outre	Valérie DUPONT
Etablissement Communal d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial	Marc MEURICE
Corriger par ECEPS Couillet	Michèle CHAUDOIR
Ecole industrielle et commerciale de Courcelles	Cécile HENRY
Cours Industriels et Commerciaux d'Ecaussines	Patrice ANTOINE
FORM@T 21 – Centre de formation continuée « Gustave Piton »	Myriam VERLY
Cours Techniques Commerciaux et Professionnels Secondaires	Marie-Ange HOTTELET
Ecole Industrielle communale	Stéphanie BOULIN
Ecole Industrielle et Commerciale de Saint-Ghislain	Patrick PIERART
Collège Technique « Aumôniers du travail »	Monia DI GIANGREGORIO
Ecole d'Arts et Métiers Enseignement de Promotion Sociale (AMEPS)	Christian ANDRIS
Institut Reine Astrid de Promotion Sociale (IRAM PS)	Béatrice WATERLOT
Collège technique Saint-Henri	Bernard WARLOP
Centre d'enseignement supérieur pour adultes	David LAMBERT
Ecole des Femmes Prévoyantes Socialistes de Charleroi	Charles TESSE
Enseignement de promotion sociale d'Enghien	Philippe BASYN



**/ Annexe 3 - Liste des membres du Conseil d'administration (CA)
du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2017 /**

Voix délibératives

Etablissements membres du CA	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Calogero CONTI
	Bernard HARMEGNIES
	Giuseppe PAGANO
Université catholique de Louvain (UCL)	Alain VAS
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Robert PLASMAN
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Philippe DECLERCQ
	Vincent CAPPELIEZ
	André COUDYZER
	Martine GERARD
Haute Ecole de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Pascal LAMBERT
	Alain DISEUR
	Hubert REMY
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Denis DUFRANE
	Dominique DECKERS
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Bernard BAY
Arts ²	Michel STOCKHEM
EPS Réseau libre	Béatrice WATERLOT
EPS Réseau de la FWB	Yves ANDRE
Représentants du personnel	Marc BIEVELEZ
	Nathalie COUVREUR
	Rita FABIANI
	Cindy PERROZZI
	Didier RUBAN
	Yvan SCOYS
Représentants des étudiants	Céline DEVROEDE
	Alessandro GIAMELLO
	Martin MELLEMAN
	Quentin SELLIER
	Mourad OUAHMED
	Inès GAUQUIER

Voix consultatives

Etablissements membres du CA	Représentants
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER
EPS Réseau officiel subventionné	Michel GOSSIAUX

Membres invités

Etablissements membres de l'AG	Représentants
Université ouverte (Charleroi)	Dominique CABIAUX
Eurometropolitan e-Campus	Carl LUKALU

Commissaire(s) de gouvernement	Représentants
Commissaire du Gouvernement près l'UMons et près le Pôle hainuyer	Jérémie TOJEROW

**/ Annexe 4 - Liste des membres des Commissions/Chambre
du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2017 /**

Commission « Information et Orientation »

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Christine RENOTTE (E)
	Valéry SAINTGHISLAIN (S)
Université catholique de Louvain (UCL)	David FRANZINI (E)
	Régis STREBELLE (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Corinne DUCKSTEIN (E)
	Pascale VERTONGEN (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Céline POURBAIX (E)
	Muriel MONNART (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Michel PETTEAU (E)
	Jean-Luc DUBART (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Justine BRAHY (E)
	Lorianne ERRICO (S)
Arts ²	Gwenaëlle L'HOSTE (E)
	Christophe VEYS (S)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Catherine IAZURLO (E)
	Caroline LEMAIRE (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Néant
EPS Réseau de la FWB	Thérèse VAN LIERDE (E)
	Pascale HOGNE (S)
EPS Réseau officiel subventionné	Lisbeth DEVOS (E)
	Dominique DUBOIS (S)
EPS Libre	Monia Di GIANGREGORIO (E)
	Charles TESSE (S)
Représentants du personnel	Françoise BESANGER (S)
Représentants des étudiants	Alexandre TULIPPE-HECQ

(E) effectif (S) suppléant

Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur »

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Marc DEMEUSE (E)
	Frédérique ARTUS (S)
Université catholique de Louvain (UCL)	David FRANZINI (E)
	Olivier LALOUX (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Nadine POSTIAUX (E)
	Eric UYTTEBROUCK (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Nathalie KINIF (E)
	Christophe BRION (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Sandrine DECAMPS (E)
	Marc DEGAND (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Désiré NKIZAMACUMU (E)
	Simon RENAUT (S)
Arts ²	Françoise REGNARD (E)
	Nathalie COUVREUR (S)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Elodie MOREAU (E)
	Bernard BAY (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Néant
EPS Réseau de la FWB	Yves ANDRE (E)
	Pascale HOGNE (S)
EPS Réseau officiel subventionné	Nathalie DELAUNOIS (E)
	Marie-Laure GRAS (S)
EPS Libre	Béatrice WATERLOT (E)
	Bernard WARLOP (S)
Représentants du personnel	Sophie GODFRINNE (E)
	Yvan SCOYS (S)
Représentants des étudiants	Néant

(E) effectif (S) suppléant

Commission « Services collectifs »

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Joëlle TILMANT (E)
	Néant
Université catholique de Louvain (UCL)	David FRANZINI (E)
	Vincent FILLEUL (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Elodie VANDERLINDEN (E)
	Néant
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Didier DE GAUQUIER (E)
	Stéphanie MALAISE (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Paul LODEWICK (E)
	Marina FINET (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Michel LAURENT (E)
	Patricia HOSSELET (S)
Arts ²	Laurent VANHULLE (E)
	Néant
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Fabienne THIBAUT (E)
	Catherine IAZURLO (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Néant
EPS Réseau de la FWB	Delphine ESTORET (E)
	Maryline FRELON (S)
EPS Réseau officiel subventionné	Georges CHAVAGNE (E)
	Michel GOSSIAUX (S)
EPS Libre	Béatrice WATERLOT (E)
	Daniel MANINI (S)
Représentants du personnel	Michel POPIJN (E)
	Pierre VANDERLIN (S)
Représentants des étudiants	Néant
	Néant

(E) effectif (S) suppléant

Commission « Mobilité internationale »

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	JAlain VANDE WOUWER (E)
	Géraldine BERGER (S)
Université catholique de Louvain (UCL)	Natacha GILSON (E)
	Magaly DUQUESNE (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Inès PROENCA (E)
	Yvon MOLINGHEN (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Laurence BARAS (E)
	Muriel MONNART (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Isabelle SIGHEL (E)
	Christian GOETHALS (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Isabelle ABRAS (E)
	Anne VERBEKE (S)
Arts ²	Kurt ENGELÉN (E)
	Christophe HORLIN (S)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Thomas BOUCART (E)
	Bernard BAY (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Néant
EPS Réseau de la FWB	Muriel PIETTE (E)
	Delphine ESTORET (S)
EPS Réseau officiel subventionné	Valentine HUPEZ (E)
	Xavier LAMBOTTE (S)
EPS Libre	Charles TESSE (E)
	Daniel MANINI (S)
Représentants du personnel	Néant
Représentants des étudiants	Néant

(E) effectif (S) suppléant

Commission « Recherche »

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Céline THILLOU (E)
	Julien LEFEVERE (S)
Université catholique de Louvain (UCL)	Fabienne LELOUP (E)
	Nadine MESKENS (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Robert PLASMAN (E)
	Ilan TOJEROW (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Aline LEONET (E)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Edouard BOUFFIOULX (E)
	Martine GERARD (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Thierry MARIQUE (E)
	Grégory CUVELIER (S)
Arts ²	Michel STOCKHEM (E)
	Françoise REGNARD (S)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Catherine IAZURLO (E)
	Bernard BAY (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Néant
EPS Réseau de la FWB	Stéphane LELEU (E)
	Jean-Emmanuel LASSOIE (S)
EPS Réseau officiel subventionné	Carine RAKOFSKI (E)
	Corine YERNAUX (S)
EPS Libre	Charles TESSE (E)
	Néant
Représentants du personnel	Néant
	Néant
Représentants des étudiants	Néant
	Néant

(E) effectif (S) suppléant

Chambre « Enseignement supérieur inclusif »

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Alexandre LEGRAND (E)
	JFrançoise LIENARD (S)
Université catholique de Louvain (UCL)	Anne-Sophie HAZEBROUCQ (E)
	Didier LAMBERT (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Hélène ZEGRES (E)
	Jean-Michel DE WAELE (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Christophe BRION (E)
	Cécile BUSIAU (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Edouard BOUFFIOULX (E)
	Marie-Noëlle SCOYER (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Nathalie VANZEVEREN (E)
	Lydia SPEDALE (S)
Arts ²	Laurent VANHULLE (E)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Catherine IAZURLO (E)
	Carine LEMAIRE (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Olivier DUBUS (S)
Représentants du personnel	Néant
	Néant
Représentants des étudiants	Mourad OUAMED
	Damien VANBEVER

→ Membres invités

Etablissements membres	Représentants
EPS Réseau de la FWB	Delphine ESTORET (E)
EPS Réseau officiel subventionné	Corinne YERNAUX (E)
EPS Libre	Monia DI GIANGREGORIO (E)

(E) effectif (S) suppléant

**/ Annexe 5 - Liste des membres des Groupes de travail de la Commission
« Services collectifs » en date du 31 décembre 2017 /**

Groupe de travail « Bibliothèques »

Établissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Catherine MASSELUS
Université catholique de Louvain (UCL)	Thibaut DELBUSHAYE
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Maryline DUFOUR
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Annick DATH
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Marie-Laurence DUFRANE
Arts ²	Mic Lina VASAPOLLI Gwenaëlle L'HOSTE
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Catherine IAZURLO
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Luc LEROY

Groupe de travail « Sport »

Établissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Perrine DAGONNIER
Université catholique de Louvain (UCL)	Sabrina PASINETTI David FRANZINI
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Krystel BAVIER
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Marie-Noëlle SCOYER
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Jean MONFROID Jean-Christophe GODART

Groupe de travail « Restaurants »

Établissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Ketsia VERTENEUIL
Université catholique de Louvain (UCL)	Gary VAN LOO
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Fabrice PEETERS
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Séverine GROUX Pierre VANDERDIN
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Michel SAYE
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Baldo LEONE
Arts ²	David JACO
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER



pôle
hainuyer

UMONS
Université de Mons

UCL
Université
catholique
de Louvain

ULB

HE
HAUTE ÉCOLE
EN HAINAUT

HELHa
Haute École Louvain en Hainaut

Province de
HAINAUT
CONDORCET
HAUTE ÉCOLE

ARTS2
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ACT
ACADÉMIE
BEAUX-ARTS

ESA Saint-Luc Tournai
sup.saintlucournai.be

eps
établissement de
promotion sociale